

LA FAMILLE BONAMI

(Rouergue - Languedoc - Paris)

fin 16ème 20ème siècles

Essai de généalogie

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
Essai de généalogie	3
Quelques-uns des lieux qu'ils habitèrent	15
Inventaire de titres concernant les Tieules, les Bonami, etc.	20
Familles non rattachées	31
Annexes :	
Tableaux généalogiques	33
Plan de la seigneurie des Tieules	51

I N T R O D U C T I O N

Les recherches d'histoire auxquelles nous consacrons nos années de retraite nous ont conduit à suivre et à étudier, d'une manière approfondie, les anciennes familles seigneuriales de la haute vallée de l'Orb, celles qui leur ont succédé et les alliances des unes et des autres à travers la France.

Il était assez naturel que, ce faisant, l'idée nous vînt de tenter un travail généalogique, infiniment plus modeste, sur notre propre famille.

Nous livrons, aujourd'hui, les résultats de cet essai que nous dédions à notre fils Robert et à Olivier, son premier enfant. Comme on le verra, ils sont, à l'heure actuelle, seuls en mesure de perpétuer le nom des Bonami, de Ceilhes-et-Rocozels (Hérault) (*)

* * * *

Au cours de nos recherches, et en bien d'autres occasions, des plus diverses, nous avons rencontré maintes fois depuis le moyen-âge, le patronyme "Bonami" et ses variantes en Languedoc, en Rouergue, ailleurs en France et jusqu'en Italie.

Notre propos n'est pas ici de chercher à établir l'éventualité de liens entre ces "Bonami", "Bonamy", "Bounamic", "Buonamici", etc. que nous avons pu ainsi relever. Beaucoup plus simplement, il se réduit à un essai de présentation des degrés successifs qui, partant du Rouergue, ont conduit à notre famille, celle des Bonami, de Ceilhes, en Languedoc, sur lesquels, sans aller plus loin, nous avons recueilli des certitudes ou, à tout le moins -et seulement dans de rares cas- des présomptions sérieuses, d'après nos archives personnelles, celles de plusieurs parents, l'ancien état civil ou les fonds notariaux que nous avons pu consulter.

Malheureusement, d'après ces sources, nous n'avons pu remonter qu'à la fin du 16ème siècle et, même pour les siècles suivants, nous avons dû laisser, en Rouergue, sans pouvoir les rattacher, bon nombre de porteurs du patronyme dont nous sommes, cependant, persuadés qu'ils appartenaient à la généalogie de notre famille.

A titre documentaire, et pour le cas où ils pourraient intéresser d'autres chercheurs, nous avons rassemblé quelques uns de ces éléments à la fin du présent travail. Nous y avons joint d'autres mentions, plus disparates, que nous n'avons même pas essayé d'utiliser.

Toutefois, outre ces références dont, à la vérité, beaucoup nous semblent bien loin de notre centre d'intérêt, nous croyons devoir faire état de deux documents des Archives nationales, car ils pourraient permettre de risquer une hypothèse.

Il s'agit, d'une part, du registre des reconnaissances féodales pour la terre de Ceilhes recueillies en 1605-1609,

(*) Nous avons souligné en trait plein les noms et prénoms correspondant aux BONAMI qui se poursuivent.

d'autre part, des reconnaissances de 1680 (1).

Il y apparaît que, le 4 avril 1605, Bernard Bonami, fils de Jean, habitant de Ceilhes, a reconnu tenir du seigneur une partie de maison au tènement du Mas de Sébard, au nord-est du village. Cette maison confrontait d'occident Marie Bonami, fille d'Amard. Les reconnaissances de 1680 rappellent qu'en 1605 Bernard Bonami et Pierre Milhau auraient reconnu les mas et terres de Gandials, également au nord-est du village.

Bien que les plus anciens documents consultés ne nous confirment pas qu'il y ait eu des Bonami dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Ceilhes avant l'arrivée d'une branche de cette famille, venant du Rouergue, à la fin du 18ème siècle, nous ne pouvons donc exclure cette hypothèse, sans avoir, cependant, le moyen de la situer par rapport aux informations dont nous ferons état plus loin.

A cet essai de généalogie, nous avons joint :

-d'une part, quelques éléments d'information sur les lieux où habitèrent nos ancêtres les plus directs, plus particulièrement dans la commune de Ceilhes-et-Rocozels ;

-d'autre part, un inventaire de titres concernant les Tieules, le domaine qu'ils exploitèrent dans cette commune durant un siècle, de titres de famille et d'autres, relatifs à quelques familles alliées les plus proches.

* * * *

Malgré ses nombreuses lacunes et imperfections, nous espérons que cette petite étude permettra aux membres de notre famille de suivre, depuis quelque quatre siècles, la succession de nos devanciers dont les premiers représentants connus de nous furent parmi les plus humbles, qu'il s'agisse, par exemple, de "cadisseurs", de "brassiers" ou de "laboureurs" (2).

Puisse le défilé de cette multitude inciter nos descendants à d'utiles réflexions et à un effort continu de progression sociale. Comme leurs lointains prédécesseurs, qu'ils tissent, jusqu'au bout, sur la trame de leur métier et qu'ils creusent, jusqu'au bout, leur sillon.


Charles BONAMI

Paris, février 1975

(1) Les reconnaissances étaient des déclarations solennelles, faites devant notaire, par les "tenanciers" qui énuméraient, avec force détails, les biens qu'ils "tenaient" du seigneur, contre paiement d'une redevance annuelle, le plus souvent en nature, le "cens". En 1605-1609, le seigneur était Amadis du Cailar, de la branche d'Espondeilhan, qui avait épousé Jeanne de Rocozels (Archives nationales T 166/69, f° 31). En 1680, le seigneur était Bernardin de Rosset-de-Rocozels qui épousa, cette même année, Marie de Fleury, soeur cadette du futur cardinal (Archives nationales T 166/71, f° 147).

(2) Le cadis était un drap grossier, tissé en laine du pays. Un brassier était un ouvrier agricole travaillant de ses seuls bras.

ESSAI DE GÉNÉALOGIE (1)

A la fin du 16ème siècle et au début du siècle suivant, nous avons pu noter, en Rouergue, la présence de plusieurs familles Bonami (alias Bonamy, Bounamic, etc.), soit dans la zone rurale de l'actuelle commune de Belmont-sur-Rance, soit à Belmont même (anciennement Beaumont), soit à Combret et dans ses environs.

C'est ainsi que, vers 1580, on voit Bernard Bonami à la Borie Blanche (2) et Antoine, sans doute son frère, au Rouve (3), deux masages voisins de Belmont.

Des deux fils du premier, Antoine (1582) partit à Belmont où il mourut en 1628, apparemment victime d'une épidémie dévastatrice(3). Il avait eu six enfants : Jean (1613); Marie (1616); un autre fils (1618); Jeanne (1621); Jacques (1625); Catherine (1629) qui, en 1651, épousa Louis (alias Jean) Bec, "blanchier" à Belmont. Du frère d'Antoine, l'autre fils de Bernard, Barthélémy, nous ne savons rien d'autre que sa naissance, en 1589.

Antoine, frère de Bernard, marié en 1585 avec Cécile Rièje, du Rouve (4), en eut au moins deux fils, portant le même prénom, Jaumes, en 1585 et 1590. Sans doute le premier était-il mort jeune. Nous pensons qu'Antoine eut aussi une fille, Marie, qui, en 1618, épousa Jean Roques et en eut au moins un enfant, Guillaume (1631) (pl.I).

Au début du 17ème siècle, Antoine et Barthélémy paraissent appartenir à la même génération qu'un autre Bernard Bonami et qu'un Jean, que l'on trouve tous deux au Mas de Semène, également de la paroisse de Belmont (5). On peut penser que ces deux derniers étaient frères, mais il ne nous est pas possible d'établir leur lien de parenté, cependant probable, avec les deux premiers, fils de Bernard, de la Borie Blanche.

De Jean, du Mas de Semène, nous savons seulement qu'il eut une fille, Madeleine, née au Mas de Semène (1637). Quant à Bernard, du même Mas de Semène, il eut quatre, et même pensons-nous, cinq enfants, tous nés dans ce masage (pl.II) :

1 - Antoine (1611), qui épousa Antoinette Alibert, du masage voisin des Mages, où le jeune ménage s'installa (6).

(1) Un simple millésime, placé à la suite d'un prénom, indiquera l'année de naissance. Sur les planches annexes, ce sont surtout les dates de baptême qui figureront, jusqu'à la Révolution. Pour les mariages, il peut y avoir une certaine confusion entre le jour du contrat et celui de la cérémonie; de même, pour les décès, entre le jour de la mort et celui de l'inhumation.

-Dans la présentation des planches, suivant les conventions habituelles, nous avons utilisé les signes ci-après :
o = naissance, B = baptême, X = mariage, T = testament, + = décès, □ = inhumation.

(2) La Borie Blanche, à 3 km à l'est de Belmont.

(3) En 1628, on dénombre 153 décès à Belmont, dont 43 pour le seul mois de juillet.

(4) Le Rouve, à 4,5 km, au nord-est de Belmont.

(5) Le Mas de Semène, à 4 km au nord-est de Belmont.

(6) Les Mages, à 3 km au nord-est de Belmont.

Ils y eurent sept enfants : Louis (1642), mort très jeune; un autre Louis (1643) qui épousa Marie Molinier en 1684 et en eut deux filles, Marie et Antoinette, nées aux Mages en 1685 et 1687, et dont la première s'allia aux Roucayrol du Méjanel (1), puis aux Calmels de Belmont; Marguerite (1646); Catherine (1652) qui épousa, en 1666, Salvy Peyronnet et lui donna trois enfants : Jeanne (1668); Jean, marié d'abord à Marie Fabre, puis à Catherine Cabanel; Marie (1674 ?) qui fit souche à la Borie de Gratch (2) avec Louis Bonami, qu'elle avait épousé en 1705 et qui était issu d'une famille Bonami de Belmont que nous n'avons pu rattacher précédemment; Eutrope (1655); Marie (1658) qui épousa Barthélémy Sabatier et lui donna une fille, Catherine (1705); enfin, Pierre (1661), qui épousa Marie Jean et mourut en 1732 (pl. Ilbis).

2- Pierre (1615) qui paraît avoir été "cadisseur" et mourut à Belmont en 1699, après avoir épousé Jeanne Fusier dont il avait eu une fille, Marie, née au Mas de Semène (1664).

3- Claire (1610 ?) qui mourut en 1693. Elle avait épousé Jean Chauzit, du Mas de Montet, en 1632 (3). Ils eurent six enfants, tous nés au Mas de Montet : Laurens (1638), Jean (1647), Claire, Marie (1650), Madeleine (1654) et Françoise (1658);

4- Jean (1625), qui épousa une demoiselle Chauzit, vraisemblablement sa belle-soeur, et en eut une fille, Marguerite, née au Mas de Semène en 1646.

D'après nos sources, ces quatre enfants de Bernard Bonami n'eurent pas de descendants mâles ayant pu transmettre le nom. Mais nous pensons qu'il y en eut un cinquième, né tardivement, vers 1634, décédé le 17 janvier 1714 au Mas de Semène, à l'âge d'environ 80 ans. Il s'agit d'un deuxième Pierre qui représente, à notre avis, le degré le plus ancien et indiscutable de notre généalogie familiale en ligne directe (4).

Le 14 août 1667, il épousa Antoinette Corcoral (alias Corcoraille, Courcouraille) qui pouvait être de Combret (5). Elle lui donna huit enfants (pl. III).

1- Claire (1668) qui fut peut-être mariée à Jean Bonnet et lui aurait donné une fille, Françoise, mariée elle-même à Jean Rascas, tailleur en 1708;

2- Pierre, qui suit ;

3- Jean (1672)

4- Marie (1675) qui épousa Jean Cambon, de la Borie Blanque et lui donna deux fils, dont l'un, Jean, épousa, en 1711, Anne Corcoral, du Cruzet (6) et semble s'être installé à la Borie Blanque, tandis que l'autre, Louis,

(1) - Le Méjanel, commune de Saint-Martrin, canton de Saint-Sernin;

(2) - La Borie de Gratch, à 1,5 km au nord de Belmont.

(3) - Le Mas de Montet, à 5 km au nord de Belmont.

(4) - On donnait parfois le même prénom à deux enfants vivants d'une même famille. On les distinguait alors par les qualificatifs d' "aîné" et de "jeune".

(5) - On féminisait les noms de femme : Courcoursal donnait Courcouraille; Chauzit Chauzide; Bonami Bounamine ou Bounamigue, etc.

(6) - Le Cruzet, à 3 km au sud de Belmont, sur la route de Mounes.

(7) - Les Hermals, à 4 km au nord de Belmont, sur la route de Saint-Sever.

épousa, en 1718, Jeanne Devic, des Hermals (1)

5- Madeleine (1678), qui épousa Antoine Azam, de Saint-Affrique et lui donna un fils, Jean. Celui-ci épousa, en 1719, Marie Fayet, de Belmont;

6- Antoinette (1680), décédée en 1710;

7- Anne (1681), décédée en 1752. Elle avait épousé, en 1704, Jean-Pierre Milhau, bourgeois de Belmont, et en avait eu six enfants : Pierre (1706) Marie-Anne (1710) François (1715) Jean (1719) Marie-Rose (1722), puis une autre Marie-Anne (1733) qui épousa André Roques, des Pescayres (2).

8- Bernard (1684) qui fut tisserand, puis brassier à Labaudie (3). Il mourut en 1743 après avoir épousé, en 1716, Marie Chabbert, de Belmont. Ils eurent cinq enfants : Marie-Anne (1718) morte très jeune; une autre Marie-Anne (1720) également morte en bas âge; Pierre (1725) qui, de son mariage en 1752, avec Rose Pélissier, dont il était le cousin, eut une nombreuse descendance. Il était peigneur de laine; Marie-Madeleine (1727); enfin, Marianne (1732).

C'est Pierre, l'aîné des garçons, qui nous intéresse directement. Il naquit au Mas de Semène le 16 décembre 1669 et y mourut le 7 décembre 1735. Il avait épousé Anne Jean (alias Jante), qui mourut elle aussi, au Mas de Semène, le 10 février 1752. Ils avaient eu sept enfants (pl.IV).

1 - Catherine (1702) qui épousa, en 1725, Pierre Sabatier, de Saint-Privat (4). De cette union naquirent quatre enfants : Catherine (1726); Pierre (1729); Marguerite (1737) et Cécile (1741), tous nés à Gabauda (5), à l'exception de Marguerite, née à Caucalières. (6)

2- Marie-Anne (1704), décédée en 1772. En 1754, elle avait épousé Georges Vergnes, de Jumels (7) et lui avait donné cinq enfants nés au Mas de Semène : Jean-Pierre (1755) qui épousa, en 1783, Françoise Castan ; Marie-Rose (1757); Georges (1760); Marie-Anne (1763) et Alexis (1768).

3- Jean-Pierre (1707) marié en 1732 à Rose Guibal, en eut aussi cinq enfants, nés au Mas de Semène : Marie-Anne (1753); Rose (1735); Jeanne (1738) morte en 1745; Jean-Pierre (1741) et Catherine (1742).

4- Jean, qui suit :

5- Joseph (1712) mort, semble-t-il, en 1722 .

6- Charles (1716) marié en 1737 à Guilhaumette Pescayre, de Murasson. Le seul enfant que nous leur connaissons, Marie-Anne (1742) est né à Nousis (8).

7- Anne (1719).

(1) Les Hermals, à 4 km au nord de Belmont, sur la route de Saint-Sever.

(2) Les Pescayres, à 5 km au sud de Belmont, commune de Mounes.

(3) Labaudie est devenu un quartier nord de Belmont.

(3) Saint-Privat à 4 km au nord-est de Belmont.

(5) Gabauda, à 5 km au nord de Belmont.

(6) Caucalières, à 7,2 km au nord de Belmont.

(7) Jumels, commune de Pousthomy, canton de Saint-Sernin.

(8) Nousis, à 5 km au sud de Belmont .

Le cadet des garçons, Jean, était né le 9 février 1710. Le 16 janvier 1742, il épousa Marie-Anne Nègre, née en 1726, du mariage de Jacques Nègre avec Marthe Vigouroux, à ce moment fermiers aux Mages et que l'on voit ensuite à Caucalières et à Cassebarthas (1).

Jean Bonami et sa femme s'installèrent aux Mages, où ils devaient mourir chez leur fils aîné qui leur avait succédé, lui en 1772, elle en 1799, après avoir eu six enfants, qui naquirent aux Mages, à l'exception du cinquième (pl. V) :

1- Jean-Jacques (1744), mort aux Mages en 1811. Il épousa, en 1781, Marie Ramon, d'Andabre, terre de Gissac (2). Après avoir habité, comme laboureur, puis comme métayer, au masage de Laguiole, près de Tauriac (3), on le retrouve aux Mages. Il eut six enfants : Jean-Jacques (1781) Pierre (1783) qui épousa Marie Viala, des Grasses (4), où ils eurent neuf enfants ; Marie-Rose (1785) qui épousa Barthélémy Viala, également des Grasses et sans doute son beau-frère, dont elle eut deux enfants; Joseph (1788) qui épousa Marie-Anne Constans, puis, devenu veuf, Marie Salmon, et en eut neuf enfants, tous nés aux Mages; Jean (1791) et Antoine (1793) qui semblent être morts jeunes.

Les trois premiers enfants de Jean-Jacques, fils de Jean, étaient nés à Laguiole; les autres naquirent aux Mages (pl. Vbis).

2- Marie-Marthe (1746) mariée en 1786 à Joseph Blayac, de Tauriac; elle avait déjà une fille, née de père inconnu à Laguiole, en 1795 : Marianne.

3- Jean (1751), mort, en 1815, au Mas Nau de Tauriac (5). On le voit, d'abord brassier à Laguiole, puis au Mas Nau où il s'était installé chez sa femme, Marianne Caumeil, qu'il avait épousés en 1815. Ils y eurent cinq enfants (pl. Vter)

L'aîné fut Jean-Jacques (1783) qui épousa Marie Bernat (alias Bernard) de Cusse (6) et fit souche au Mas Nau, avec un fils, Jean (1817) marié en 1840 à Françoise Viala, de la Clastre (7) qui lui donna dix enfants d'où résultèrent de nombreux descendants (pl. V quinquies). C'est Jean qui succéda à son père au Mas Nau. Après Jean-Jacques, vint Anne (1787). Puis ce fut Marie (1789) qui épousa Jacques Salles; puis Marianne (1791) qui fut couturière et, enfin, Marguerite (1792) qui, en 1841, était aux Bayles (8). Les quatre sœurs moururent à Cénomes (9) respectivement en 1872, 1866, 1840 et 1870.

4- Anne (1752?) décédée en 1837 à Tauriac où elle avait fait souche avec son mari, François Ramon, tisserand, sans doute son beau-frère, décédé en 1803. Elle lui avait donné cinq enfants. (pl. V quater) : Marie (1789) François (1791) Marie-Rose (1798) et Marie-Anne (1801).

(1) Cassebarthas, à 2 km au nord-est de Belmont.

(2) Andabre, à 3 km au sud-ouest de Gissac.

(3) Il s'agit de Tauriac-de-Camarès. Laguiole est à 0,8 km au nord-ouest.

(4) Les Grasses, à 4,5 km au sud-ouest de Belmont.

(5) Le Mas Nau, à 2,5 km au nord-ouest de Tauriac.

(6) Cusse, à 2,5 km au nord-ouest de Brusque.

(7) La Clastre, à 0,5 km au nord-ouest de Tauriac. Ce hameau est groupé autour de l'église de Tauriac.

(8) Les Bayles, à 6 km au sud-est de Montagnol, sur la route de Ceilhes à Cénomes.

(9) Cénomes, à 5 km au sud-est de Montagnol.

- 5- Joseph, sur lequel nous allons revenir
 6- Marianne (1765)

Comme nous l'avons déjà annoncé, Joseph Bonami, fils de Jean et de Marianne Nègre, ne naquit pas aux Mages, comme tous ses frères et soeurs. Il vit le jour, le 28 juillet 1755, à la Grandaurié, sur la terre de Combret, dans la paroisse de Saint-Amans-de-Lizertet où il fut baptisé dès le lendemain (1).

* * * *

Bien que nous ne soyons pas en mesure d'établir des liens familiaux, il est quasiment certain que les Bonami des Mages étaient apparentés à d'autres Bonami que nous avons trouvés à Combret, au moins tout au long des 17ème et 18ème siècles. D'une part, avec un Jean, né en 1638, marié à Jeanne Sirgue et qui en eut trois enfants : Marie, qui mourut en 1694; Jeanne (1685?), décédée en 1696 et François (1688), qui mourut en 1690. D'autre part, et surtout, avec un autre Jean Bonami, marié à Marguerite Rolland et dont le fils, Antoine, brassier, épousa, en 1696, Marguerite Sirgue. Elle lui donna quatre enfants : Louise (1699) Jean (1702) Marie (1706) Joseph (1709). C'est Jean qui succéda à son père ; il était brassier comme lui. En 1720, il épousa Marguerite Nouguié. Leur fils, Jean (1728), fut brassier, lui aussi. De son mariage, en 1753, avec Madeleine Sicard, il eut cinq enfants : Jean (1753) Antoine (1755) Marie-Madeleine (1756) Jean-Joseph (1758) et Pierre (1762). De ces enfants, seul Antoine poursuivit la descendance, tous les autres étant morts jeunes. Il épousa Marie Bardy. Madeleine Sicard étant morte, Jean Bonami contracta une deuxième union avec Elisabeth Castan qui lui donna deux filles : Marguerite (1765) et Marianne (1768).

Apparemment, ces deux branches des Bonami de Combret n'ont donc compté qu'un descendant, Antoine (1755) susceptible de perpétuer le nom. Nous n'avons pas retrouvé ses enfants, mais nous avons noté un Antoine Bonami (père ou fils ?) à Combret, en 1794, lors de la vente des Biens nationaux.

Ainsi, on le voit, les mêmes prénoms apparaissent à Combret, comme à Belmont et dans la région : Jean, Antoine, Joseph et Pierre.

* * * *

Mais revenons à notre ancêtre, Joseph Bonami, né en 1755.

Domicilié à Laguiole, terre de Tauriac, peut-être chez son oncle, Jean-Jacques Bonami -qui était métayer et que nous avons déjà vu- le 18 octobre 1785, il épousa Rose Ramon, habitant la même paroisse, fille de François Ramon et de Marie Solier (alias Soulié).

(1) La Grandaurié, à 6 km au sud-est de Combret.

Le jeune ménage s'installa d'abord à la Frézié, un hameau tout proche, de la terre de Tauriac, et où se trouvait leur oncle, Jean-Pierre Caumeil, frère de Marie Caumeil du Mas Nau, que nous avons également déjà vus (1). A la Frézié, Joseph était qualifié de brassier. Après la naissance de leur premier enfant, on retrouve Joseph et sa femme aux Tieules, terre de Rocozels, en Languedoc (2). Ils arrivèrent dans ce domaine entre le 17 janvier 1787 et le 1er mars 1788. Après y avoir été fermier de François Verdeil (alias Verdell), de Ceilhes, Joseph bénéficia, de la part du même, d'un bail de locaterie perpétuelle (3).

Rose Ramon donna douze enfants à son mari (pl. VI) :

1- Marie-Rose (1786), naquit à la Frézié. Elle épousa François Salzou en 1817 et s'établit à Tournadous, commune de Montpaon, lieu d'origine de son mari. Elle y mourut en 1824 (4);

Tous les autres enfants naquirent aux Tieules.

2- Marie-Anne (1788) épousa, en 1813, Pierre-Bernard Bral, du Mas d'Auquié, commune de Montagnol (5), où le ménage eut cinq enfants : Pierre (1815) qui épousa Julie Bernat; Marie (1825); Augustin (1828) qui épousa Marie-Sébastine Bonnet, de Cénomes; Virginie (1831) et Jean (1844) (pl VI bis);

3- Anne (1789), se maria également en 1813, avec Joseph Vergnes, originaire de Salvagnac, commune de Ceilhes et habitant au domaine de la Caze, commune de Joncels (6). Lui mourut en 1744, à Ceilhes, quartier du Barri. Elle décéda le 29 avril 1853 au même lieu. Ils avaient eu quatre enfants : Joseph (1814), décédé en 1840; Charles, Victor et Eulalie (pl. VI bis).

4- Elisabeth (1791) fut mariée, en 1818, à Jean-Pierre Vaissette, de Saint-Rome du Tarn (Aveyron), veuf d'un premier mariage. Ils s'installèrent à Tournadous et y eurent cinq enfants : Elisabeth-Adélaïde (1820), Jean-François (1822), Elisabeth-Julie (1829), André-Basile (1827) et Basile (1835);

5- Catherine, née en 1793, mourut en très bas âge;

6- Marie (1794), mariée en 1825 à Etienne Roustan, de Trounas, près de Cénomes, commune de Montagnol (7). Ils y eurent trois enfants : Marie (1826) Marianne-Rose (1828) Joseph (1840). La mère mourut en 1847.

7- Joseph, qui suit ;

(1) La Frézié, à 1 km 5 au nord de Tauriac .

(2) Les Tieules, commune de Ceilhes-et-Rocozels .

(3) Une locaterie perpétuelle était un bail emphytéotique. Dans l'ancien droit, l'emphytéose était une survivance du droit romain. Celui qui en bénéficiait était considéré comme le véritable propriétaire du droit "utile". Bien que muet sur ce point dans le Code Civil, le nouveau régime en avait précisé la nature dans la jurisprudence.

(4) Tournadous, à 3 km au sud de Montpaon .

(5) Le Mas d'Auquié, à 7 km au su-est de Montagnol .

(6) La Caze, à proximité du village de Ceilhes, au sud-est.

(7) Trounas, a 2 km au nord-ouest de Montagnol .

8- Véronique (alias Bellonie) (1800) fut mariée, en 1826, à Jean-Pierre Rey, de la Devèze, commune de Tauriac (8). Ils y eurent quatre enfants, Marie (1826), Pierre (1828), Louis (1830) et Mélanie (1832); puis, ils allèrent à Tauriac où naquit un autre garçon, Antoine (1834), dont le frère, Louis, mourut la même année. Leur mère décéda en 1837.

9- Jean (1802) décédé en 1803;

10- Mélanie, qui semble être née en 1803 et mourut en 1805;

11- Eulalie (1804), mariée, en 1837, à André Berthomieu, de la Fauville, commune du Puech, près de Lodève. Elle est morte en 1839, sans avoir eu d'enfant.

12- Une autre Eulalie (1806)

Joseph, le père, mourut le 12 septembre 1837. Par testament du 12 mai 1822 il avait légué l'usufruit à sa femme. Celle-ci était décédée depuis le 16 août 1831.

C'est leur fils aîné, Joseph Bonami, seul survivant parmi les garçons, qui leur succéda aux Tieules.

Né le 21 juillet 1797, il avait épousé, le 28 mai 1822, Cécile Fiches, originaire de la Barraque de Blanc, commune de Brusque (2). Elle était fille de Joseph Fiches et de Catherine Boussagol et d'un an plus âgée que son mari. Ils eurent huit enfants, tous nés aux Tieules (pl. VII) :

1- Joseph (1823) qui mourut célibataire, en 1857, à Ceilhes où il habitait le quartier des Caves (3);

2- Etienne-Jean (alias Jean), né en 1825. Après avoir succédé à son père aux Tieules, avec l'aide familiale, au moins saisonnière de son frère cadet Victor, il céda l'exploitation du domaine, d'abord à Jean Boudet, que l'on voit chef de maison aux Tieules au recensement de 1881, puis à Hyppolite Brousse, de Vides (4), pour la période du 1er avril 1884 au 1er mai 1893. Pendant un certain temps domestique à Meynes (5), chez Broussou, où il se trouvait lors du recensement de 1881. Puis, il habita à Bournac, où il mourut le 11 avril 1886, trois jours à peine après avoir sanctionné par un bail sa location à Hyppolite Brousse. Ainsi finirent les Bonami aux Tieules (6).

3- Eulalie-Cécile (1826), décédée en 1851, célibataire;

4- Pierre-Victor (alias Victor), qui suit;

5- Natalie, née en 1832 qui, en 1865, épousa Joseph Vidal, cultivateur à Rocozels. Ils semblent s'être installés à Villemagne, au moins un certain temps

6- Marie-Anne (alias Anna) née en 1834, qui épousa, en 1872, Antoine Thomas, agriculteur à Graissessac, et mourut en 1907. Son mari était décédé en 1899. De ce mariage naquit une fille, Marie-Anne (alias Marie) (1876), qui

(1) La Devèze, à 4,5 km au nord-est de Tauriac.

(2) La Barraque de Blanc, à 12 km au su-est de Brusque.

(3) "Les Caves" étaient le fossé qui longeait l'ancienne enceinte du village, au nord-est et à l'est, jusqu'à la porte principale. Il a été recouvert à l'époque moderne.

(4) Vides, commune de Joncels.

(5) Meynes, commune de Ceilhes, dans le même massif que les Tieules.

(6) Bournac, à proximité des Tieules.

épousa Fernand Théron (1876), né à Alès. Le fils de ces derniers, Fernand-Frédéric (1902), né à Graissessac et d'abord menuisier-ébéniste, a créé, par son mariage, en 1924, avec Thérèse Herrero (1903), la branche des Théron de Bédarieux où, en 1939, toute la famille est venue exploiter une librairie, associée à un dépôt de presse, 12, rue de la République. Thérèse Herrero est décédée en 1967.

Deux filles sont nées de cette union, à Graissessac : Yvette (1926) et Fernande (1933). Cette dernière a épousé, en 1953, Georges Théron (1929) attaché commercial à la Société bordelaise de crédit industriel et commercial, agence de Bédarieux. Un fils est issu de ce mariage, Jean-Luc (1963). Grâce à l'homonymie de ses parents, il sera donc en mesure de perpétuer le patronyme des Théron (pl. VII bis)(1).

7- Appolonie-Marie (alias Pauline) née le 18 avril 1837, mariée, le 14 janvier 1860, avec Jean Colombier (1853) fils de Jean, boucher à Bédarieux, propriétaire agriculteur à Caunas (2). Jean Colombier mourut en 1925.

Il avait eu deux enfants : Emma (1860) et Fulcrand-Ernest (alias Ernest) (1867).

Emma épousa en 1880 Emilien Salles, boulanger au Bousquet d'Orb. Son mari mourut en 1928, elle en 1940. Leur fils unique, Georges (1881), décédé en 1949, avait en 1907, dans un premier mariage, épousé Léontine Jeanjean (1881), décédée en 1916 (3). Elle lui avait donné deux enfants : Emile (1909) décédé en 1944 et Antonin (1913) marié en 1938 avec Yvette-Simons (alias ^{Combesse} Simone)(1915).

De cette union est née Anne-Marie (1939), enseignante, mariée en 1964 avec Michel Dordain (1942) cleric dans une étude de syndic de faillites. Ils habitent Paris, 39 rue Brancion (15ème arrondissement) avec leur fils Frédéric (1965).

Antonin Salles a fait toute sa carrière à Paris, dans l'administration des P. et T. Il a pris sa retraite en 1974 en qualité de Directeur départemental-adjoint et s'est retiré avec sa femme au Pont d'Orb, commune de Lunas (pl. VII ter).

Quant à Ernest, fils de Pauline Bonami et de Jean Colombier, il continua les Colombier à Caunas. En 1894, il épousa Laure Delmas (1876) et mourut en 1950 tandis que sa femme lui survécut jusqu'en 1955.

Un fils était né de leur union : Albert (1895) marié en 1920 avec Pauline Roques (1901). Albert est décédé en 1935. Sa femme lui avait donné deux fils : Léonce (1922) et Georges (1924).

En 1942, Léonce épousa Paulette Ricard (1923) et poursuivit, à son tour, les Colombier de Caunas. Il a trois enfants : Jacques (1943) actuellement représentant en machines de bureau à Montpellier; Josiane (1947) mariée en 1969 avec N. Simon, entrepreneur de bâtiment à Montpellier; Chantal (1957).

(1) Par une attention touchante, la famille Théron a baptisé sa maison familiale de Bédarieux du nom des Tieules;

(2) Caunas, commune de Lunas;

(3) Devenu veuf dès 1916, Georges Salles épousa successivement Marguerite Pradel en 1920, puis Rosalie (Lucie) Fanjaud en 1928. Cette dernière habite au Bousquet d'Orb. Les deux dernières unions ont été sans descendance.

De son côté, Georges a épousé en 1950 Colette Bourniquel. Ils habitent à Béziers, 7 rue des Lilas. Lui est agent de ville à Frontignan, elle est fonctionnaire à la recette des Finances de Béziers. Deux garçons sont nés de ce mariage : Richard (1952), employé à la mutualité agricole à Béziers et Rémy (1955), employé dans un grand magasin de la même ville (pl. VII ter).

8 - Charles, né le 15 juillet 1839, marié le 23 février 1867, avec Rosalie (alias Rose) Gély de Clairac, commune de Latour-sur-Orb (à l'époque, commune de Boussagues). Il était cordonnier à Villemagne. Ils n'eurent qu'une fille, Marie-Rose-Cécile (alias Cécile), qui, en 1889, à Villemagne, épousa Jean-Victor-Adrien (alias Adrien) Vernazobres, du Mas Colombier, commune de Lunas. Ils créèrent ainsi la branche des Vernazobres de Clairac.

Quatre enfants naquirent de cette union : Marius (1890), Gabriel (1893), Victoria (1900) et Julien (1903).

Ce dernier mourut en très bas âge. Marius épousa, en 1921, à Clairac, Pauline Crébassa (1890) née à Graissessac. Leur fils unique, Joseph (1922) est décédé en 1944 à Baden (Allemagne). Victoria épousa à Clairac Henri Pastre (1904) de Taussac-la-Billère. Elle est décédée en 1965. Leur fille unique, Marie-Bernadette (alias Bernadette) (1934) mariée à Clairac en 1961 avec Roger Castanié (1926) a cinq enfants : Odile (1961), Philippe (1963), Jean (1964), Elisabeth (1966) et Michel (1967). Henri Pastre habite à Clairac, auprès de sa fille.

Quant à Gabriel, le fils cadet de Cécile Bonami et d'Adrien Vernazobres, il a fait une carrière de professeur de Lettres, d'abord au collège de Mende, puis au Lycée Henri IV de Béziers. A Mende, le 17 juillet 1922, il a épousé Madeleine Malaval (1898). Celle-ci est décédée en 1960, à Béziers. Elle lui avait donné sept enfants, quatre à Mende et trois à Béziers :

- Marie (1923), assistante sociale à la Mutualité agricole à Béziers où elle habite avec son père, 11 rue Benjamin Fabre;
- Charles (1924) ecclésiastique à Béziers, aumônier du lycée Henri IV et directeur d'un foyer de jeunes travailleurs;
- Jean (1925) exploitant agricole à Saint-Philippe-du-Seignal (Gironde). De son mariage, en 1952, avec Jacqueline Teissier sont nés deux enfants : Monique (1953) secrétaire du directeur de la Jeunesse et des Sports à Bordeaux, et Guy (1958).
- Jacques (1927) contrôleur des P. et T. à l'aéroport d'Orly. Il y exerce les fonctions de chef du service social des P&T. En 1956, il a épousé Monique Daviné, de Monfleur, actuellement au C.N.R.S. (Institut Gustave Roussy à Villejuif). Elle lui a donné un enfant : Catherine (1957). Ils habitent 172, avenue de Choisy à Paris 13e;
- Marcelle (1930) professeur au C.E.T. de Mende où son mari, Jean Gallière (1928), est fonctionnaire des Ponts-et-Chaussées. Ils ont deux enfants : Anne-Marie (1961) et Jean-Marc (1966) et habitent 9 rue du Pré-Claux à Mende;
- Elise (1932) était professeur de mathématiques au lycée de Mende. Elle est décédée en 1964 après avoir épousé en 1956, Henri Turlan (1934), actuellement professeur au Lycée Joffre à Montpellier. Elle lui a laissé trois enfants : Hélène (1957), Nicole (1958) et Jean-Luc (1962). Henri Turlan habite Villa Elise, Résidence Montasinos à Montpellier;
- Paul (1943) électronicien à Cuq-Toulza (Tarn). Il a épousé à Algans (Tarn) Lyliane Bacquerie (1943), institutrice à Cuq-Toulza. Ils y habitent, place Paul Ramadier, avec leurs deux enfants : Isabelle (1966) et Frédéric (1970). (pl. VII quater et VII quinquies).

Par testaments du 17 octobre 1847, Joseph Bonami et sa femme s'étaient légué réciproquement l'usufruit de la moitié de leurs biens. Joseph mourut le 25 décembre 1870. Il était devenu aveugle. Sa femme l'avait précédé dans la tombe le 5 août 1867.

Comme on le voit, leur descendance s'était éteinte dans tous les enfants du sexe masculin examinés ci-dessus.

Seul, Pierre-Victor (alias Victor), né le 21 février 1830, put transmettre le patronyme. Le 24 novembre 1864, à Ceilhes, il épousa Rosalie-Honorine (alias Honorine) Verdeil (1847), d'une très ancienne famille locale, celle-là même dont un représentant était propriétaire des Tieules avant les Bonami. Honorine était donc de 17 ans la cadette de son mari.

Dans son contrat de mariage du 20 novembre précédent, Victor est qualifié de sabotier et domicilié à Ceilhes, où il était peut-être déjà allé apprendre son métier. Toutefois, il semble bien que le jeune ménage n'habitait pas le village en permanence et faisait des séjours aux Tieules. Il est vrai que, du fait des décès et des mariages, l'effectif du domaine s'était beaucoup amenuisé et que Jean, devenu "chef de maison", mais resté célibataire, manquait sans doute de bras, malgré la présence d'un berger.

Victor et sa femme venaient donc le secourir pour les travaux des champs. C'est ainsi qu'on les voit, avec leurs enfants, recensés aux Tieules lors du dénombrement de 1876.

Entre temps, le 19 octobre 1872, Victor avait acheté à Ceilhes l'immeuble qui allait devenir la maison familiale, à l'angle de la rue qui va de l'ancienne place à l'église. C'est là, au rez-de-chaussée, qu'il avait son échoppe de sabotier, avec une porte-fenêtre à arc surbaissé, comme il en existait plusieurs dans le village. Le premier étage comprenait une cuisine et une chambre. On y accédait soit par un escalier extérieur et une petite terrasse, soit, à partir de l'échoppe, par une échelle et une trappe. Le deuxième étage était constitué par une chambre et une pièce obscure d'où, par une autre échelle, on avait accès au grenier.

C'est dans cet immeuble que Victor mourut le 6 août 1906, suivi par sa femme le 5 décembre 1911.

Ils avaient eu quatre enfants, tous nés à Ceilhes (pl. VIII) :

1 - Natalie, née le 20 septembre 1865, décédée le 5 octobre 1949 à Poitiers. Le 29 septembre 1888, elle avait épousé Louis Bouchet (1862), chef jardinier à la ferme-école de Montlouis (Vienne), qui mourut le 13 mars 1924 à Lavoux (Vienne).

De ce mariage était né, à Lavoux, le 21 mars 1896, un fils Amédée, qui fut instituteur, épousa le 28 octobre 1918, Anne-Marie (alias Annette) Marot, également institutrice et mourut le 18 décembre 1925 des suites de la guerre 1914-1918, laissant une fille Josette, née le 26 mai 1920 et décédée à Limiers (Vienne) le 28 octobre 1938. Après avoir contracté un deuxième mariage, avec René Bouriau, déporté en Allemagne et décédé à la prison de Volchau en 1944, Annette Marot mourut à son tour le 5 octobre 1949, à Poitiers, où elle habitait, laissant une fille de sa seconde union, Yolande (1933) devenue Mme Michel Métayer, 1, allée des Peupliers à Chilly-Mazarin (Essonne) ;

2 - Victor-Charles (alias Charles), qui suit ;

3 - Joseph, né le 26 juin 1872, décédé à Béziers le 14 septembre 1946. Après avoir fait son apprentissage chez son oncle Louis Bouchet, il était devenu lui-même jardinier aux usines de l'Orb à Ceilhes, puis était allé, jardinier-

fleuriste, à Béziers, dans les services municipaux. Le 21 octobre 1913, il avait épousé, à Ceilhes, Louise Bernadou décédée elle aussi à Béziers, le 6 août 1959.

De ce mariage sont nés :

- Pierre, le 11 mars 1915, marié en 1941, puis séparé. Il habite Béziers et n'a pas de descendance;
 - Louis, le 26 août 1917, ébéniste. Déporté du travail durant la guerre de 1939-1944, il n'exerce plus son métier depuis longtemps. Resté célibataire, il s'est retiré à Ceilhes dans sa maison familiale;
 - Victor, le 25 mai 1920. Il est hospitalisé depuis très longtemps. Célibataire;
- 4 - Louis, né le 22 mai 1883, décédé à Montpellier le 12 août 1967. Il fut employé des chemins de fer du Midi, puis de la SNCF, à Sète, Bédarieux, Tournemire, Rodez et Montpellier, où il prit sa retraite.

Le 7 août 1910, il avait épousé Marie-Julie Rey, de Gramond (Aveyron). De ce mariage sont nés :

- Joseph, le 2 août 1911, à Bédarieux; décédé en 1923 à Rodez;
- Marie-Louise, le 25 août 1923, à Tournemire; décédée le 13 décembre 1942 à Montpellier;
- Madeleine, le 13 novembre 1918, à Tournemire. Elle a épousé à Montpellier, Paul Pascal, devenu préposé-chef des P. et T. à Montpellier, où ils habitent 42, rue de la Méditerranée. De leur mariage sont issus deux enfants :

Christian, né le 23 décembre 1942, préposé des P. et T. à Montpellier, marié à Anne-Marie Solbès;

Michèle, née le 19 juillet 1949, infirmière aux cliniques Saint-Eloi à Montpellier. Elle a épousé Michal Marty, peintre en bâtiment, et lui a donné un fils, Luc, né le 21 novembre 1971 à Montpellier.

°
°

Il résulte donc de ce qui précède que le patronyme Bonami, de Ceilhes, est arrivé au stade de son extinction dans les trois branches issues de Victor et déjà examinées. Seul, l'aîné des garçons, Victor-Charles, dit Charles, a pu en assurer la transmission jusqu'à nos jours.

Né le 30 juillet 1869, il est décédé à Ceilhes le 26 décembre 1940. Il avait épousé, le 20 janvier 1898, à Avène, où il était facteur des P.T.T. depuis le 1er juillet 1897, Maria Galabrun, sans profession, née le 25 août 1878 à Avène. Elle était l'aînée des huit enfants vivants de Justin Galabrun, exploitant-agricole et boucher, et de Marie Calvié, originaire du Coural, commune d'Avène. Elle est décédée à Ceilhes le 29 mars 1936.

Après un apprentissage à Villemagne, chez son oncle Charles, cordonnier, puis à Montpellier, chez un chausseur, Victor-Charles exerça d'abord son métier à Ceilhes. Puis il obtint un emploi de facteur des PTT et fut nommé à Avène en 1897, ensuite muté à Roujan en 1900, enfin à Ceilhes en 1907 où il devait prendre sa retraite en 1925.

A Ceilhes, le jeune ménage s'était d'abord installé sur la route qui traverse le village d'est en ouest, dans un immeuble qui appartenait alors à la famille Taly, puis est passé aux Bascoul et, très récemment, aux Bessière, face à l'immeuble actuel dépendant de la succession de Charles Chibaudel.

Le 11 octobre 1909, Charles acheta, rue de l'église, un immeuble contigu de la maison familiale où sa mère, veuve depuis le 6 août 1906, habitait seule.

Le 31 janvier 1911, celle-ci fit abandon à ses quatre enfants de ses droits sur la succession de son mari, moyennant, d'une part, une rente viagère et, d'autre part, la jouissance, sa vie durant, des deux pièces du premier étage de sa maison. Le lendemain intervint un accord général de cession-partage suivant lequel Natalie, Joseph et Louis Bonami, abandonnaient à Charles tous leurs droits successifs sur leurs père et mère. En contrepartie, leur frère les dédommageait et prenait à son compte toutes les charges, notamment celles concernant leur mère.

Cette dernière étant décédée le 5 décembre suivant, Charles devint ainsi seul propriétaire de la maison familiale où il habita désormais, l'ancienne échoppe étant remplacée par un magasin de chaussures tenu par sa femme et dans lequel il s'était réservé un coin pour la cordonnerie, lorsque ses fonctions de facteur et ses autres occupations lui en laissaient le temps.

De son mariage était né, à Ceilhes, le 16 mai 1908, un fils, Charles, qui fut d'abord fonctionnaire des PTT à Beauvais en 1926, puis au central télégraphique de Paris, en 1930 et, à partir de 1934, au Ministère, enfin à la direction générale de la RTF devenue l'ORTF, où il fit carrière jusqu'en 1964. Il était à ce moment chef de service de ministère depuis 1956 et chargé de la direction du département des affaires générales et des relations extérieures.

Le 14 janvier 1932, à Bédarieux, il a épousé Fernande Alvernhe, née le 9 juillet 1908, à Saint-Affrique -de Fernand Alvernhe et Marie Rey- également fonctionnaire des PTT, puis de la RTF où elle était chef de section administratif.

Retraités, Charles et sa femme habitent 2, rue Henri Duchène, à Paris 15ème arrondissement. De leur mariage sont nés :

- Ginette, le 22 janvier 1937, chargée de fonctions de relations extérieures à la Fédération nationale des industries électroniques à Paris;
- Robert, le 14 août 1944, ingénieur, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, chef de service-adjoint au Laboratoire central des télécommunications, à Vélizy-Villacoublay (Yvelines). Le 17 juillet 1967, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), il a épousé Aline Nivat (1944), née à Randan (Puy de Dôme), de parents universitaires. Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, agrégée de mathématiques et docteur ès-sciences, elle a été d'abord chargée de recherches au CNRS (Orsay), puis maître de conférences à l'université d'Orléans.

Robert Bonami et sa femme habitent à Meudon (Hauts-de-Seine), 49, avenue du 11 Novembre. De leur mariage est né un enfant, le 16 août 1972 : Olivier.

Ainsi, après un long périple de quelque quatre siècles, qui a conduit ses devanciers, du Rouergue (Belmont-Combret-Belmont-Tauriac de Camarès-La Frézié) dans la montagne héraultaise (Les Tieules-Ceilhes village), puis à Paris, ce dernier degré, dans la banlieue parisienne, est donc seul en mesure de pouvoir perpétuer le nom des Bonami, de Ceilhes.

QUELQUES-UNS DES LIEUX QU'ILS HABITERENTI - En Rouergue.

Pour le Rouergue, nous n'avons pas pu rassembler tous les éléments que nous souhaitions faire figurer ici.

Nous sommes allés sur place, voici quelques années. Mais cette visite du souvenir a été trop rapide. Il nous aurait fallu revenir et consulter à loisir, notamment dans les mairies ou aux archives départementales de l'Aveyron, les résultats des recensements depuis le 19ème siècle, les listes électorales et les matrices cadastrales. Mais, à ce jour, nous n'avons pu réaliser ce projet et la qualité de notre travail en souffre, ce dont nous nous excusons.

A défaut de mieux, voici, cependant, quelques brèves notes.

Belmont-sur-Rance.

En 1870, la communauté comptait environ 2.000 bêtes à laine. Dix familles cardaient et filaient pour Saint-Affrique et Camarès.

Les Mages et le Mas de Semène, respectivement à 3 et 4 km au Nord-Est de Belmont, ont une allure très sympathique. Les terres paraissent bonnes.

Au Mas de Semène, nous avons noté, sans avoir la prétention d'être complet, après les Bonami, les Vernhet, les Guiraud, les Renaud, les Guillot (depuis 1920).

Aux Mages, après les Bonami, plusieurs générations de Renaud se sont succédé, suivies par les Rouve.

Combret.

En 1780, la communauté comptait environ 1200 à 1500 bêtes à laine. On élevait, en outre, gros bétail et cochons. Mais les terres étaient peu favorables à la culture.

En 1783, à la question : quel est le genre de maladie qui a le plus régné pendant l'année sur les hommes ? Le curé de Haut-Vilar, paroisse de la communauté, répondait : "la pauvreté".

En 1876, quatre familles (Tourel, Vassal, Rouquette et Coste) représentant seize personnes peuplaient ce masage. En 1946, il ne restait plus que trois habitants. En 1969, lors de notre visite, seule la famille Rouquette était présente dans la seule maison qui ait subsisté. L'impression générale était pénible.

Tauriac-de-Camarès.

Les fermes d'Argenneuves et de la Devèze sont ruinées. Le Mas Nau ne comptait plus qu'une famille et cinq personnes en 1946. En 1969, il y avait toujours une famille.

II - En Languedoc (commune de Ceilhes-et-Rocozels).Les Tieules.

Les Tieules sont une ancienne métairie, aujourd'hui en ruines, sur le versant oriental du massif de Faulat (alias La Devèze), près de la limite des communes de Ceilhes-et-Rocozels, à l'est, dans le département de

l'Hérault et de Tauriac-de-Camarès, à l'ouest, dans le département de l'Aveyron. (1)

Avec la zone montagneuse alentour, ce domaine est devenu la propriété de l'Office national des Forêts (Forêt domaniale des Monts-d'Orb).

Plus précisément encore, les Tieules sont situées peu au-dessous de la crête du massif de Faulat, dans un ravin oriental où coule le ruisseau dit "des Tieules". Celui-ci va se jeter dans le ruisseau de Lascours (alias de Sébestrières), lui-même affluent rive droite de l'Orb où il se jetait peu en amont de l'ancien hameau de la Rode-haute, rasé lors de la construction du barrage-réservoir d'Avène et dont les vestiges sont recouverts par la retenue d'eau correspondante depuis 1964.

On peut, maintenant, accéder en voiture jusqu'au voisinage immédiat des Tieules, dont les ruines sont enfouies au sein d'une abondante végétation, grâce à un chemin forestier qui, partant de la route Lodève-Rodez peu avant le col de Notre-Dame, à gauche en venant de Ceilhes, s'articule avec le réseau forestier des Monts-d'Orb, réseau dont la principale issue débouche vers la ferme de Lascours, quelques kilomètres en aval.

Signalons ici que ce réseau de chemins permet, en été, de très belles promenades avec, par temps clair, de magnifiques sous-bois et des points de vue panoramiques assez surprenants, à 180°, vers les plateaux de Tesseyère et de Guilhaumard, Rocozels, Monredon et le barrage d'Avène, en passant, à l'est, sous l'horizon lointain du faite de l'Escandorgue, par le village de Ceilhes, la vallée de l'Orb en amont, jusqu'à la gare de Ceilhes-Roqueredonde et, au premier plan, le hameau de Rouwignac.

* * *

Dans son dictionnaire topographique du département de l'Hérault (Paris 1865), E. Thomas a donné, pour les Tieules, la plus ancienne mention de "Villa Theulaias", en l'an 804, tirée du cartulaire de Gellone. Cette mention a été reprise par Cazalis de Fondouce en 1879, dans la carte archéologique du département. On trouve aussi "les Tiousses" dans la carte du diocèse de Béziers et "Lastieuses" dans la carte de Cassini (vers 1789). On peut noter ailleurs : les Teulas, les Teules, etc.

L'origine du nom nous paraît résulter du fait que, dans les environs, et même à proximité immédiate des Tieules, on a, depuis des siècles, trouvé de nombreux débris d'amphores, de tuiles à rebord gallo-romaines ou de poteries diverses (2).

Le massif de Faulat est bien connu des géologues, spécialement de ceux qui se consacrent à la géologie minière. Il est, en effet, riche en gisements métallifères qui furent exploités, bien avant notre ère et, au plus tard, à l'époque de la Tène (second âge du fer), par les Celtes pour le compte des Phéniciens, fondateurs du Comptoir d'Agde et, plus tard, sous la direction des occupants Romains.

(1) - Faulat (alias Faoulat, Folat), de "fau" = hêtre, en langue d'oc.

A cette altitude, supérieure à 700 m, le hêtre était, en effet, l'essence indigène. Il y subsiste encore, mais d'importantes plantations de résineux ont, depuis le début du siècle, profondément transformé le faciès et l'écologie de ce massif.

(2) - Les poteries de la Graufesenque y sont fréquentes. En langue d'oc = teulas : tuiles.

Les minerais, très complexes, sont de plomb, de cuivre, d'argent, d'or et de nombreux autres métaux ou de métalloïdes en proportions très variables (fer, zinc, antimoine, soufre, arsenic, etc.). On peut penser qu'à l'époque ils étaient surtout recherchés pour l'argent, les techniques d'alors ne permettant pas l'extraction de l'or de tels minerais.

L'exploitation fut particulièrement active au premier siècle de notre ère, correspondant avec l'apogée de la Graufesenque. Elle semble s'être arrêtée avec l'époque gallo-romaine. Elle reprit au moyen-âge, du 13ème au 15ème siècles, sous la forme curieuse de petites associations coopératives de "partionnaires" qui se répartissaient des "parts", constituées par des "monceaux" et payaient une redevance en nature au seigneur de Rocozels.

Plusieurs actes du moyen-âge concernant les mines de la juridiction de Ceilhes et de Rocozels font expressément état, soit du "minier" des Teules, soit du "minier" du mas de Montagut "au-dessus des maisons des Teules"(1).

Au milieu du 18ème siècle, le marquis de Rocozels, frère du premier duc de Fleury et fils de Marie de Fleury, soeur cadette du cardinal, tenta une reprise de l'exploitation, avec le concours financier des drapiers de Lodève. Il avait de grandes ambitions; mais son initiative tourna court.

C'est seulement au 20ème siècle qu'il fut procédé à des recherches systématiques et à une exploitation de type industriel par la Société minière et métallurgique de l'Orb, devenue plus tard la Société minière, métallurgique et chimique de l'Orb. Cette entreprise avait obtenu plusieurs concessions dans les communes de Ceilhes et d'Avène. La plus étendue était celle de "Labarre et Corbières". Elle contenait dans son périmètre la région des Tieules où divers sondages furent effectués et des galeries et puits creusés, notamment à Bournac.

L'ensemble de cette exploitation atteint son apogée vers les années 1925-1926. Après des fortunes diverses, elle prit fin en 1954, alors que la concession avait été cédée à la Société Penarroya.

* * *

Au temps de la féodalité, la seigneurie des Tieules appartenait à l'ancienne famille de Rocozels, de même que Bournac. Ces lieux étaient qualifiés de "masages", de "places" ou même de "villages".

En 1598, Jeanne de Rocozels, fille aînée de Charles, décédé, était déjà mariée avec Amadis du Caylar (branche d'Espondeillan. Sa soeur, Catherine, venait d'épouser François de Rosset, fils de Jean, seigneur de la Vernède et de Gourgas, au diocèse de Lodève.

Le 18 août, pour mettre fin à un litige ancien entre la famille de Latreilhe de Sorbs et celle de Rocozels, Amadis du Caylar céda, à Jean de Vidal de Latreilhe, la "place et seigneurie de Lasteules", se réservant un droit de préférence en cas de revente (2).

(1) - Actes de 1315, 1327 et 1346 (Archives nationales T 166/83 cote 149).

(2) - Dans son Histoire de Bédarioux (1911), R. Allaire mentionne qu'en 1767 et 1775, Henry de Vidal de Latreilhe, seigneur de Lasteules, était premier consul de la ville.

L'inventaire de titres exposé au chapitre suivant apporte quelques précisions sur la consistance du domaine et plusieurs des fermiers successifs.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, les Bonami s'installèrent aux Tieules en 1787-1788, venant de la Frézié. Ils y restèrent, d'abord fermiers, puis propriétaires, jusqu'en 1886, date de la mort de Jean, célibataire.

Le domaine passa alors à Fulcrand Galzy de Rocozels. De 1911 à 1913, celui-ci vendit diverses parcelles de ses terres à la Société minière et métallurgique de l'Orb. Puis, en 1929, il céda la propriété à Pierre Bonniou, de Saint-Sauveur-de-Peyre (Aveyron). Enfin ce dernier revendit l'ensemble à l'administration des Eaux et Forêts en 1932.

On trouvera, à l'inventaire, plusieurs actes concernant la présence des Bonami aux Tieules.

Ceilhes-village.

1 - Maison achetée en 1872 par Victor Bonami.

L'acte correspondant, du 19 octobre, est résumé à l'inventaire. Nous avons pu trouver la trace de cet immeuble au 17ème siècle.

D'après les reconnaissances féodales de 1680, enregistrées par P. Mourèze, notaire royal, dans le château de Bouloc-lez-Ceilhes, cette maison avait été reconnue en 1554 à Claude de Rocozels, seigneur, par Nicolas Vignal, devant le notaire Etienne Martin (1).

Le 5 avril 1605, devant P. Rouch, notaire royal, elle avait été reconnue à Amadis du Caylar par Philip Bernard, marchand (2).

Le 26 juin 1680, elle fut reconnue à Bernardin de-Rosset-de-Rocozels, époux de Marie de-Fleury, par Philip Castan, "travailleur", dans les termes suivants :

"... une maison dans les murs audit lieu (à Ceilhes) et à la rue allant à l'église, confronte "
 "du levant avec Pierre Bousquet, dit "la Montagnié", du midy la rue allant à l'église, du "
 "couchant Guillaume Castan et Pierre Gardy successeur de Guillaume Telin et de bise maison "
 "de Fulcrand Raimond, la rue pour aller al poux de Telin entre deux, sur la censive d'un "
 "carton avoine de la grande mesure (4) à laquelle censive ladite maison fut reconnue par "
 "Nicolas Vignal en faveur de noble Claude de Rocozels, seigneur dud. lieu de Ceilhes et Roco- "
 "zels de l'an 1554 indivis avec la chambre dud. Gardy ..." Contenance : "3 cannes 4 pans le "

(1) - Archives Nationales : T*166/71

(2) - " d° : T*166/69

(3) - Il s'agit de l'impasse, devenue courrette à une époque plus récente, qui se trouve entre les immeubles actuels : Bonami-Boyer-Ferrieu-Chaubaud. L'actuelle maison Boyer appartenait à la famille Telin (Taly).

(4) - Un carton (ou quarte) était le quart du sétier et valait environ 20 litres. Pour les grains, c'était la mesure de Montpaon, en usage à Ceilhes. En langue doc : "al poux" au puits.

"dessus, le debas 1 canne 3 pans, à laquelle contenance est comprise l'article de la reconnaissance de Guilh. Castan ..." (1)

2 - Maison achetée en 1909 par Charles Bonami

L'acte correspondant, du 11 octobre, est résumé à l'inventaire.

D'après les mêmes reconnaissances féodales de 1680 susvisées (2) cet immeuble avait été reconnu en 1554 par Mre Anthoine de-Saint-Privat, prêtre et, en 1605, par Fulcrand Verdel.

La reconnaissance de 1680, par Jean Bousquet, dit "la Montagnié" maître-maçon fut faite, le 30 décembre, dans la forme ci-après :

"... une maison dans la ville et à la rue allant à la place et à l'église, confronte du " "
 "levant Pierre Galabrun de la Blaquière, du midy la rue allant à la place et à l'église, du " "
 "couchant Philip Castan et de bise la maison de Fulcrand Raimond, la rue del poux de Taly " "
 "entre deux, sur la censive de trois coupes d'avoine (3) suivant la reconnaissance faite par " "
 "Mre Anthoine de-Saint-Privat, prêtre, en faveur de noble Claude de Rocozels en 1554 et, en " "
 "l'an 1605, par Fulcrand Verdel, plus une basse estage servant de cave au-dessous de partie de " "
 "maison de Philip Castan, confronte du levant avec le reconnaissant et d'un côté la rue et de " "
 "l'autre avec ledit Castan sur la censive d'un denier suivant la reconnaissance dudit Verdel " "
 "de ladite année 1605 ..." (4).

Contenance : pour la maison, 8 cannes; pour la cave, 2 cannes 2 pans.

(1) - Archives nationales : T*166/71 f°53^{vo}. La canne utilisée à Ceilhes était celle de Montpellier. Elle équivalait à 1m9874, soit 8 pans

(2) - Archives nationales : T*166/71 f° 115.

(3) - La coupe " était une subdivision de la carte, peu utilisée à Ceilhes. A Olargues, par exemple, elle valait 1,85 litre.

(4) - Comme on le voit, la propriété des immeubles était très enchevêtrée.

Inventaire de titres
concernant le domaine des Tieules
la famille Bonami et divers

Un choix a dû être fait, faute de place, parmi les titres que nous possédons ou que nous avons pu consulter.

Les abréviations utilisées dans les références d'origine sont les suivantes :

AN = Archives nationales,
AD Ht = Archives départementales de l'Hérault.

L'étude notariale de Me Pimpard, au Bousquet d'Orb, a regroupé les anciennes études de Ceilhes-et-Rocozels et de Lunas.

Pour la comparaison actuelle des prix dont les divers actes font état, il faut se livrer à des conversions assez difficiles. En négligeant les artifices comptables concernant le "franc lourd" et la réévaluation récente des réserves d'or, nous proposons le barème approximatif suivant :

1360 - Jean le Bon	0,30
début 17 ^e siècle - Henri IV	1
début 18 ^e - - Louis XIV	2,67
1785 - - Louis XVI	3,46
1803 - Bonaparte	3,44 (pratiquement valable en 1914)
1928 - Doumergue-Poincaré	16,90
1938 - Lebrun - Daladier	40
1949 - Auriol - Petsche	393
1958 - De Gaulle - Pinay	555
1963 - - - Giscard	904,60, soit 9,046 francs lourds, etc.

Autrement dit, la chute de la monnaie a été de :

11 fois de 1360 à 1914
166 - de 1914 à 1958
1,80 de 1958 à 1963, etc.

On peut dire aussi "grosso modo" qu'entre la livre de Louis XIV et notre nouveau franc, le coefficient acceptable est de l'ordre de 2000. Mais il est bien évident que le contexte économique et le niveau de vie ont considérablement changé...

*

* *

11 décembre 1554 - Extrait des reconnaissances du village de Lasteules.

Au lieu de Ceilhes et dans la maison de Imbert Guallet, elles sont consenties, par Pierre Gaulle, du village de Lasteules, tant pour lui que pour les héritiers de feu Raymond et Bernard, ses frères, dont les prédécesseurs ont tenu ladite terre de temps immémorial, à Claudou de Roucoussel, seigneur directe et seigneur pour trois parts, les quatre faisant le tout, de Ceilhes et Rocozeles.

Le village de Lasteules comprend maisons, jardins, fours, palhier, haire et terres labouratives.

Il confronte, du soleil levant, avec le vallat de Saint Peire et, montant ledit vallat de Saint Peire, jusques à la Croux de Saint Peire et, del soleil couchant, avec les terres de Tauriac, chemin au milieu, et, de l'autre part, avec la devèze du seigneur de Clairmon et les terres vacquans dudit seigneur ... versans et de l'autre part avec noble Charles Coulon verrier et avec le pred desdits reconnaissans sous la censive de deux cétièrs et une émine de seigle, pure et nete, mesure dudit lieu, payable annuellement à Saint Julhien, et d'une géline pour le four, bone et grace, payable annuellement à Noël, et la dixième partie de tous fruits y excroissans. Plus un pred assis au village dit la pradinasse, sous la censive d'une carte seigle, mesure du lieu, payable comme dessus. Plus un champ et appartenances assis au tènement du village de Bournac et lieudit à peire blanche, et un autre champ joytement (?) avec le subdit champ contenus et compris en la censive du village de Bournac laquelle censive est deux cétièrs froment, un cétièr seigle pure et nette, mesure dud. lieu, et un cétièr davouene de la grande mesure dud. lieu, payable comme dessus et d'une géline, bonne et grace, payable à Noël pour le four.

Plus une jasse et champ, ditte lou Retour, comprise en la censive susdite, confronte, de deux parts, avec Antoine Ubert et, d'une autre part, avec led. reconnaissant et de l'autre part avec Imbert Guallet.

Plus une vigne en troncarède, confronte devers le pred avec le vallat de fonfrède et devers le chef avec Antoine Ubert et de l'autre part avec led. reconnaissant, rec au milieu, et avec Nadal Cèze, sous la censive d'une carte avouène de la grande mesure dud. lieu, payable comme dessus et indivis avec led. reconnaissant Guillain Telain et Nadal Cèze, comprise en la reconnaissance de feu Jean Martin de Bournac.

Plus un champ en troncarède, et que voulait être vigne par les prédécesseurs, confronte devers le pred avec le vallat de fonfrède et devers le chef avec Guillaume Vidal et d'un côté avec lesd. reconnaissans, rec au milieu et, de l'autre côté, avec Laurens Triadou de Roucouzels, sous la censive d'un carton davouène de la grande mesure dud. lieu payable comme dessus ...

Témoins présents : Georges Gougous, Jean Verdeil de Ceilhes et Jean Crebassa de Roquezeles.

(collationné, signé : P. Rouch, notaire royal;

annexé à l'acte de vente de Lasteules du 18 août 1598) (AN T166/80

Titres de propriété des terres de Ceilhes et de Rocozeles (1368-1722)

18 août 1598 - Transaction portant vente du village de Lasteules, dans la juridiction de Rocozeles (résumé).

Claude de Rocozeles, seigneur de Rocozeles, leur oncle, a vendu pour 470 livres, à feu Bernard et demoiselle Belingue (?) Daudroit frère et soeur, comme héritiers de demoiselle Jeanne de Rocozeles, leur mère (?), la place et seigneurie de Lasteules et ses dépendances.

Ledit seigneur de Rocozels leur a promis une rente annuelle de 25 cé tiers de seigle, mesure de Rocozels, payable, tous les ans, à la fête de la Saint-Julien. Il leur a donné aussi l'ensemble de la juridiction, haute, moyenne et basse.

Bernard et Belingue Daudroit ont accordé au vendeur la possibilité de rachat durant huit années et promis la revente pour 450 livres (acte reçu par feu Me Pousaire, notaire à Béziers, le 24 février 1546).

La rente n'était plus payée depuis le 22 mai 1571. A ce moment, le pacte de rachat fut renouvelé pour quatre ans, au bénéfice de Charles de Rocozels, par la demoiselle Daudroit, héritière de son frère et veuve de Pierre de Vidal, seigneur de Latreilhe (acte reçu par feu Me Taisier, notaire à Béziers, le 22 mai 1571).

Dardé de Vidal, seigneur de Latreilhe, fils et héritier de Belingue Daudroit a engagé des poursuites à l'encontre des héritiers du seigneur de Rocozels. Par la suite, il a transporté la dite place des Teules et tous les droits y relatifs à son frère, Jean de Vidal (acte reçu par Me Bringuier Rosset, notaire à Béziers le 21 octobre 1593).

Jean de Vidal a repris les poursuites. L'affaire est pendante devant le Présidial de Béziers.

Le 18 août 1598, voulant éviter un plus important procès et désirant rétablir la paix entre eux, d'une part, Jean de Vidal, d'autre part, Amadis du Cailar, seigneur de Rocozels, mari de Jeanne de Rocozels, fille et héritière de Charles, en leur nom et en celui de Catherine de Rocozels, sœur de Jeanne, concluent une transaction amiable devant Me Bringuier Rosset, notaire à Béziers, en présence de : François de Savinhac, de Lespignan ; Jean de Villa; Guillaume Bonnet; Pierre Guas et Etienne Dequam.

Ils renoncent au procès en cours.

En contrepartie de 450 livres-tournois, prévues au contrat initial pour le rachat des rentes impayées qui correspondent à 28 années, soit 700 cèterées de seigle, plus les frais, Amadis du Cailar relaxe et transporte, en pure et simple, perpétuelle et irrévocable vente, à Jean de Vidal, seigneur de Latreilhe, la place et seigneurie de Lasteules, avec les terres, juridiction, droits seigneuriaux, lods et ventes, usages, tasques, quarts, quints et autres appartenances, sans aucune exception ni réserve.

La cession, reconnue en "précaire" par Jean de Vidal, est faite quitte de toutes charges du passé, sauf du service de ban et d'arrière ban envers le roi.

Si, à l'avenir, Jean de Vidal ou ses héritiers voulaient revendre ladite place, ils seraient tenus, à prix égal, d'accorder la préférence aux successeurs des Rocozels.

A la première réquisition de l'une ou l'autre des parties, des boudes seraient plantées, par des experts, pour marquer les limites.

Le 20 août 1598, la cour présidiale de Béziers, présidée par Me Jacques d'Arnoye, seigneur d'Avène, autorisa ledit accord.

Le 22 mai 1599, Jeanne de Rocozels le ratifia.

(AN : T 166/80 - Titres de propriété des terres de Ceilhes et de Rocozels (1368-1722))

8 octobre 1658 - Extrait du compoix de la communauté de Ceilhes, signé Mourèze, notaire, et contenant le détail de la métairie de Lasteules, consistant en maison, four, jasse, pallier, terres, bois et autres dépendances; tenant, de terral, la division de la terre de Tauriac et de Ceilhes; de Narbonne, les vacants dud. Ceilhes et le valat de Lasteules; de marin, ledit valat; d'aquilon le valat de Saint Pierre et les vacants de Rocoze, contenant ladite maison et dépendances, 40 cannes, le pré 3 cesterées 1 quarte 1 pugnère 5 dextres; les terres 59 cesterées, chargées envers le seigneur de 4 livres 11 sols 8 deniers, auquel extrait est joint un cahier contenant transaction et ventes de la ferme des années 1588, 98 et 99 et une reconnaissance de ladite ferme passée devant E. Martin, notaire à Ceilhes le 11 décembre 1544, par laquelle Pierre Gaule a reconnu, tant pour lui que pour les héritiers de feu Raymond et Bernard, ses frères, être propriétaire de la ferme, le tout énoncé et "attenancé" dans lad. reconnaissance et chargé, envers le seigneur de Ceilhes, d'une quarte d'avoine de la grande mesure.
(AN T* 166/87 ff° 82^{vo} et 83^{ro} : Inventaire des titres de Ceilhes au 18e siècle)

4 octobre 1666 - Arrentement à mi-fruit de la métairie de las Teules par Philip de Vidal, seigneur de las Teules, à Barthélémy Goudal, pour neuf années (AD Hlt : 2E21/94. Minutes de Me P. Mourèze).

20 septembre 1742 - François-Henry de Vidal seigneur de las Teules, fils et héritier de feu François, afferme las Teules à Jean Ricard des Bayles, terre de Cénomes. Prix 200 l. par an, payables en deux termes, à la Saint-Michel et à la Sainte Catherine. Il y avait : maisons, pailhers, four, jardin, prés, champs, bois et autres terres, cultes et incultes (AD Hlt : 2E21/17. Minutes de M. Mourèze).

29 juillet 1754 - Le même afferme une métairie dépendant de las Teules pour neuf ans à Antoine Rudèle. Prix 200 l. par an (AD Hlt : 2E21/176. Minutes de M. Mourèze).

16 pluviôse de l'an XIII (5 février 1805) - François Verdeil, fils d'autre, propriétaire foncier à Ceilhes, baille à titre de locaterie perpétuelle (loi de décembre 1791) à Joseph Bonami, précédemment fermier dudit domaine où il réside, la métairie de las Teules. Il y a : maison, granges à foin, écuries, bergeries, jardin, chenevière, prés, champs, bois, devois et autres terres cultes et incultes; "ensemble les prés qui sont au-dessous du bois du rey avec le terrain joignant qui fut inféodé, par le ci-devant seigneur dudit Ceilhes, à feu Caila dont ledit Verdeil a le droit et cause ..."

Verdeil délivre à Bonami, en propriété : 23 moutons, 25 brebis, 11 agneaux, 7 chèvres, une paire de vaches, 2 jeunes cochons et, en outre, du matériel agricole.

La rente foncière, annuelle et perpétuelle est de :

- 100 F, payables le 23 juin ;
- 12 hl de seigle (ou 15 setiers, ancienne mesure de Ceilhes), payables le 28 septembre;
- 16 dal d'avoine (ou 2 setiers, ancienne mesure de Ceilhes), payables à la même date;
- 6 kgs de fromage, prêt à être mis en cave (ou 15 livres, ancien poids) payables en juin;
- un chevreau, une paire de poulets et 30 oeufs.

La partie de rente payable en nature est évaluée à 169 F.

Bonami devra payer toutes les impositions et en rapportera quittance à Verdeil. En outre, il paye 200F de

droit d'entrée (papiers personnels. Minutes J-A. Mourèze).

7 décembre 1811 - Charles Cathala, docteur en chirurgie, résidant à Ceilhes, baille à cheptel à Joseph Bonami, fils d'autre, 24 bêtes à laine (10 moutons de 3 à 4 ans, les autres de 2 à 3 ans) et une paire de jeunes vaches de deux ans.

Joseph Bonami paiera les frais d'entretien, la plus-value sera partagée, chaque année, ainsi que la laine.

Le prix des bêtes est fixé à 396 F. En même temps, Cathala prête à Bonami, avec intérêt, 216 F en numéraire contre une hypothèque sur le domaine des Teules. (Papiers personnels. Minutes J-A. Mourèze et AD Hlt : 17 Q1/35).

15 mai 1814 - Charles Cathala, neveu et héritier d'autre Charles, décédé, donne quittance pour l'ensemble des sommes dues par Joseph Bonami. (Papiers personnels. Minutes de J-A. Mourèze).

24 octobre 1819 - Joseph Bonami, de las Teules, cède et transporte à Joseph Bonami, son neveu, cultivateur aux Mages, ses droits successifs du chef de feu Marianne Nègre, leur mère et grand-mère. (Minutes de J-J-J-P. Mourèze, étude J. Pimpard et AD Hlt : 17 Q1/44).

9 mai 1822 - François Verdal vend à Joseph Bonami, fils d'autre : un petit pré appelé Pradel ; un tronçon de terre en pré, sous le chemin de Tauriac ; un pré appelé le pré de Vidal ; un pré et un hème à la Candale ; les prats basses, un terrier et joncasse près l'aire de las Teules. Le tout pour 2000F dont 1000F payables le 29 septembre prochain, le reste trois ans après, avec intérêt. (Papiers personnels. Minutes J-J-J-P. Mourèze et AD Hlt : 17 Q1/47).

9 mai 1822 - Contrat de mariage de Joseph Bonami, cultivateur, de la métairie de las Teules, fils d'autre et de Rose Ramond, avec Cécile Fiches de la Barraque de Blanc, mairie de Brusque, fille de feu Joseph et de Catherine Boussagol.

Régime total. Joseph Bonami, père, donne à son fils, par préciput et hors-part, 1/4 de ses biens, meubles et immeubles. Ce 1/4 est évalué à 1500 F, correspondant à un revenu de 75F. Pour les biens meubles, il s'agit du quart de 6 vaches, 30 bêtes à laine et 2 chèvres, plus un chaudron, un cabinet (armoie), un bois de lit avec traversin, paillasse et couverture, 4 draps de lit, 6 serviettes, une nappe et deux pioches.

La fiancée se constitue en dot : 1200 F résultant de la cession de ses droits paternels à son frère le même jour, 100 F qu'elle possédait par ailleurs, un cabinet, une croix d'or, 4 draps de lit, 12 serviettes, deux nappes et 8 habits. Et, en outre, 7 bêtes à laine et 3 agneaux. (Papiers personnels. Minutes de J-J-J-P. Mourèze et AD Hlt : 17 Q1/47).

12 mai 1822 - Testament de Joseph Bonami. Il donne à sa femme, Rose Ramond, la moitié des trois-quarts des biens dont il a la libre disposition (Minutes de J-J-J-P. Mourèze, Etude J. Pimpard).

1829-1834 - Litige à propos de terrains communaux.

Le 4 juillet 1829, en séance du conseil municipal de Ceilhes, le maire J-J-J-P. Mourèze accuse F. Verdal d'avoir usuré environ 6ha de bois communaux confrontant le domaine des Teules en abusant de la loi du 9 ventôse an XII, n'ayant pris possession de ces terrains que postérieurement à cette loi. Joseph Bonami se trouve mêlé à ce litige,

car F. Verdel lui a vendu ces terrains le 9 mai 1822 et le prix a été payé.

Devant le conseil de préfecture Joseph Bonami proteste de sa bonne foi, requiert la garantie de F. Verdel et demande que, si les terrains doivent être rattachés aux communaux, Verdel lui rembourse le prix payé, avec des dommages-intérêts, après expertise. Verdel déclare que les terrains en cause lui ont été attribués par arrêté préfectoral du 30 janvier 1809, moyennant redevance, à concurrence de 559a et que, pour le surplus, il y a prescription car ses auteurs en ont joui depuis un temps immémorial.

Tout en admettant une partie des arguments de F. Verdel, le conseil de préfecture ordonne la réintégration des terrains dans le domaine communal. Les documents consultés ne font pas apparaître d'arrangement intervenu entre F. Verdel et J. Bonami. (AD H1t : O/Ceilhes-et-Rocozels).

27 janvier 1835 - Joseph Bonami, fils d'autre, donataire du quart des biens de son père, pour ce dernier et pour lui-même, confirme à François de Verdel de Ceilhes la rente perpétuelle prévue par le bail du 5 février 1805, ainsi que les obligations correspondantes. (Papiers personnels. Minutes de P-C. Martin).

12 octobre 1837 - Marie-Anne Bonami, épouse de Pierre Bral, cède ses droits successifs à son frère Joseph. (Minutes de P-C. Martin. Etude J. Pimpard).

30 octobre 1837 - Anne, Elisabeth, Marie et Eulalie Bonami font de même. (Minutes de P-C. Martin. Etude J. Pimpard)

30 octobre 1837 - Jean-Pierre Rey fait de même pour les biens de feu Véronique Bonami, sa femme. (Minutes de P-C. Martin. Etude J. Pimpard)

5 février 1840 - Au nom de la Commune de Ceilhes-et-Rocozels, dont il est le maire, Pierre-César Martin, en vertu d'une ordonnance du 21 juin 1837, fait un échange avec François Verdel et Joseph Bonami. Ces derniers reçoivent un terrain à Faulat (5ha 59a 64ca) et un autre au Bois du roi (1ha 28a 50ca) contre une source aux Abenqs et le terrain nécessaire à la conduite d'eau, sur une longueur de 130m, pour alimenter la fontaine du village. (Papiers personnels. Minutes de A-T. Boulouys, Lunas). Cet accord est certainement l'épilogue du litige de 1829-1834.

2 novembre 1844 - Jean-Pierre Rey, de Tauriac, veuf de Véronique Bonami, agissant pour ses enfants mineurs, cède à Joseph Bonami, des Tieules, son beau-frère, les droits successifs de ses enfants du chef de Joseph Bonami et Rose Ramon, leurs grands-parents. (Minutes de P-C. Martin. Etude J. Pimpard).

29 juillet 1845 - Contrat de mariage de Germain-François Verdel, fils de feu Jean et de Marguerite Castan, avec Marie-Rosalie Barascud, du Figairol, commune de Cornus, fille de feux Jean-Baptiste et de Rose Thiers.

Régime dotal. La veuve Verdel donne à son fils, par préciput et hors-part, le quart de tous ses biens, meubles et immeubles, évalués à un capital de 200 F et à un revenu de 6 F. La mariée se constitue en dot 1400 F. (Papiers personnels. Minutes de Fabry, Cornus).

17 octobre 1847 - Testament de Joseph Bonami: Il lègue l'usufruit à Cécile Fiches, sa femme, pour la moitié de tous ses biens. Testament de Cécile Fiches: Elle agit de même à l'égard de son mari (Minutes de P-C. Martin. Etude J. Pimpard)

14 février 1864 - Joseph Bonami, de las Teules, représentant son père, autre Joseph, décédé, confirme à Rosalie Vergnes, veuve de Joachim Verdeil et épouse de Jean-Pierre Rossignol, en même temps que tutrice légale de sa fille Hortense, du premier lit, la rente annuelle et perpétuelle prévue par le bail du 5 février 1805 et les obligations correspondantes. (Papiers personnels. Minutes de J.-C. Martin).

20 novembre 1864 - Pierre-Victor Bonami, sabotier à Ceilhes, contracte mariage avec Honorine-Lucie-Rosalie Verdeil, couturière à Ceilhes, fille de Germain-François Verdeil et de Rosalie Barascud, de Ceilhes.

Régime dotal. Le père Bonami donne à son fils, à titre d'avancement d'hoirie, 1200 F, dont 200 F comptant et 1000 F dans deux ans, et en outre, 12 serviettes et 4 draps de lit évalués à 25 F. Le père Verdeil donne à sa fille l'usufruit de la chambre de la maison d'habitation dont la fenêtre s'ouvre au couchant et, en outre, une armoire. (Papiers personnels. Minutes J.-C. Martin).

19 novembre 1865 - Contrat de mariage de Natalie Bonami, fille de Joseph et de Cécile Fiches de las Teules, avec Joseph Vidal, cultivateur, de Rocozels, fils de Jean, propriétaire-cultivateur, et de Marie Maury.

Régime dotal. Joseph Bonami donne à sa fille, en avancement d'hoirie, 1200 F, dont 200 F au comptant et 1000 F dans deux ans, et, en outre, 4 bêtes à laine, 12 serviettes et 4 draps de lit. (Papiers personnels. Minutes de J.-C. Martin).

29 novembre 1867 - Charles-César Andrieu, employé de commerce, 22, rue du Bouloi à Paris, vend à Victor-Pierre Bonami, sabotier à Ceilhes, la moitié d'une châtaigneraie, au Ségala. Prix : 625 F. (Papiers personnels. Minutes de J.-C. Martin).

6 avril 1871 - Main-levée d'hypothèque par Charles-César Andrieu, agissant pour Marie-Anne Blanc, veuve de feu Jean-Augustin Andrieu, tailleur d'habits à Ceilhes de son vivant, au bénéfice de Victor-Pierre Bonami qui verse 625 F en exécution de l'acte précédent. (Papiers personnels. Minutes de Puech, de Lodève, pour Martin décédé).

28 avril 1872 - Jean Vidal, propriétaire à Villemagne, vend à Victor-Pierre Bonami : une châtaigneraie au tènement des vignes ; les biens dont il jouit sur les communaux de Rocozels, aux tènements de Tesseyère et de Mourgis, et les droits dont il jouit à Rocozels, tènement du Ségala. (Papiers personnels. Minutes de A. Goubin).

13 octobre 1872 - Contrat de mariage d'Anna Bonami, fille de feus Joseph Bonami et Cécile Fiches, de las Teules, avec Antoine Thomas, agriculteur, de Graissessac, fils de feus Jean Thomas et Anne Durand, de Graissessac.

Régime dotal. La mariée se constitue un dot de 2750 F, dont 2000 F provenant de son père, d'après une donation-partage anticipée du 30 octobre 1869 (Minutes Puech de Lodève, gérant de l'étude Martin de Ceilhes), et 750 F qui lui sont dus par Jean Bonami, son frère, propriétaire de las Teules. En outre, elle se constitue : une armoire (ou cabinet), dix draps de lit, 15 serviettes et trois nappes. Le futur déclare apporter 4000 F environ. (Papiers personnels. Minutes de A. Goubin).

19 octobre 1872 - Marie-Marguerite Verdeil, veuve de Jean Delmas agriculteur, habitant 5, rue Fourfouillère à Montpellier, représentée par Aubin Delmas, cordonnier à Ceilhes, vend, à Pierre-Victor Bonami, une maison sise à Ceilhes et composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Prix : 900 F. (Papiers personnels. Minutes de A. Goubin).

Marie Verdeil tenait cette maison de son père, Jean Verdeil, époux de Marguerite Castan. Il l'avait donnée à sa fille dans le contrat de mariage de celle-ci et avait confirmé la donation dans son propre testament, du 27 décembre 1841. Lors du partage intervenu entre les enfants de Jean Verdeil, le 16 février 1844, après le décès de leur père, l'immeuble en cause avait été effectivement dévolu à Marie. Il était décrit comme confrontant les héritiers Castan et Boyer. (Minutes P-C. Martin. Etude J. Pimpard).

31 mai 1877 - Contrat de mariage de Justin Galabrun, d'Avène, fils de Jean-Pierre, boucher, et de feu Marianne Bonnet, avec Marie-Euphrasie Calvié, fille d'Antoine, propriétaire et de Joséphine Crébassa, domiciliés au Coural, commune d'Avène.

Régime dotal. Le père Galabrun donne à son fils le quart de tous ses biens, par préciput et hors-part, avec prise de possession immédiate, à l'exception du moulin dit "d'Avenette" et des terres y attenantes. Le revenu du quart est évalué à 200 F et le capital à 7000 F. Le père Calvié donne également à sa fille le quart de tous ses biens, par préciput et hors-part, avec prise de possession immédiate, mais il se réserve l'usufruit, sa vie durant. Le revenu du quart est évalué à 120 F et le capital à 3000 F. En outre, le père Calvié donne à sa fille : 20 draps de lit, 12 serviettes, le tout étant évalué à 100 F, et une armoire. (Papiers personnels. Minutes de A. Goubin).

15 novembre 1878 - Contrat de mariage de Jean-Baptiste Verdeil, propriétaire-agriculteur, fils de Germain Verdeil, fournier, et de Rosalie Barascud, avec Emilie Chavardès, de la Lavagne, mairie de Tauriac, fille de feus Jean Chavardès, cultivateur et de Marie Ramond de la Lavagne.

Régime dotal. Le père Verdeil donne à son fils, par préciput et hors-part, le quart de tous ses biens, meubles et immeubles. Le revenu des Immeubles est de 40 F et correspond au capital de 1000 F. Le mobilier comprend : un lit avec paillasse, matelas, oreillers, draps et couvertures ; une armoire et une petite charrette. La future se constitue en dot 1800 F résultant d'une cession de droits successifs de son frère Jean et 500 F, fruit de ses gages et économies. (Papiers personnels. Minutes de A. Goubin).

16 avril 1881 - Honorine-Lucie Verdeil, épouse de Pierre-Victor Bonami, sabotier, domiciliés à Ceilhes, et Marie Verdeil, épouse d'Antoine Gras, demeurant à Paulhan, cèdent à Jean-Baptiste Verdeil leur frère agriculteur à Ceilhes, tous leurs droits mobiliers et immobiliers résultant du partage anticipé du 15 avril 1881 des biens de Germain-François Verdeil, et de sa femme Marie-Rosalie Barascud, au prix de 750 F pour l'épouse Bonami, et de 320 F pour l'épouse Gras. Sur les 750 F qu'il doit à l'épouse Bonami, Jean-Baptiste Verdeil lui verse 550 F et, pour les 200 F restants, il lui cède, en paiement, la moitié d'un jardin. (Papiers personnels. Minutes d'A. Goubin)

28 mars 1886 - Virginie Constans, avec l'autorisation de son mari, Maurice Bousquel, cultivateur, domiciliés à Lodève ; Marie Constans, avec l'autorisation de son mari, André Augé, domiciliés à Rocozels ; Hyppolite Constans, cultivateur, domicilié à Vasplongue, commune de Lunas, agissant tant pour lui que pour son frère Louis, mineur, cultivateur à Rocozels, vendent à Victor Bonami, demeurant à Ceilhes, une pièce de terre en nature d'herme et châtaigneraie, au tènement des Vignes. Prix : 300 F. (Papiers personnels. Minutes d'A. Goubin).

29 mars 1886 - Testament de Jean Bonami, célibataire, cultivateur habitant à Bournac. Il est malade. Ses légataires généraux et universels désignés sont : Charles Bonami, cordonnier à Villemagne ; Anne Bonami, épouse d'Antoine Thomas, ouvrier mineur à Graissessac et Pauline Bonami, épouse de Jean Colombier, cultivateur à Caunas.

Si l'un d'eux décède, sa part reviendra à ses descendants. Par ailleurs, Jean Bonami lègue au curé de Ceilhes 100 F pour des messes, à payer par ses héritiers dans l'année du décès, après "autorisation de l'autorité supérieure". (Minutes A. Goubin. Etude J. Pimpard).

8 avril 1886 - Jean Bonami, cultivateur à Bournac, donne à bail, pour sept ans, à compter du 1er avril, à Hyppolite Brousse, de Vides, mairie de Joncels, époux Guilhot, cultivateur aux Tieules, ledit domaine des Tieules comprenant : maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, champs, prairies, luzernières, châtaigneraies, jardins, bois, hermes, pâtures, autres terres cultes et incultes. Prix : 855 F l'an, payables le 29 septembre (saint Michel).

Il y a 50 brebis, 48 "bassieux", 37 agneaux jeunes, 3 chèvres, 2 paires de vaches, 2 charrettes, 2 charrues et d'autre matériel agricole. Le tout est évalué à 3318,50 F. En outre, il y a : 700 kgs de foin, 100 kgs de paille 500 kgs de pommes de terre, 22hl et 80 l. de seigle, 8 moules de terre pour fromage dit "de Roquefort", 5 armoires, 2 tables de cuisine et 2 bois de lits.

En garantie, Brousse hypothèque tous ses biens de Vides. Il verse comptant 1000 F en espèces qui représentent le fermage de la dernière année, plus partie de l'avant-dernière. (Papiers personnels. Minutes d'A. Goubin).

29 mai 1887 - Le maire de Ceilhes-et-Rocozels fait part au conseil municipal d'une lettre du sous-préfet de Lodève en date du 26 août 1886 relative au legs de Jean Bonami au curé de Ceilhes et également de la délibération du conseil de Fabrique du 17 avril 1887 renonçant au dit legs. Le conseil municipal autorise le conseil de Fabrique à cette renonciation. (Registre des délibérations de Ceilhes-et-Rocozels).

29 juin 1892 - A la requête de Victor Bonami, sentence de tutelle par le Juge de paix de Lunas, au bénéfice de Marie (13 ans) et Rosalie (10 ans) Verdeil, filles de feu Baptiste Verdeil, boulanger à Ceilhes et d'Émilie Chavardès, de sa femme qui vient de mourir, le 11 juin, et qui était tutrice légale des deux enfants.

Un conseil de famille est constitué avec : Antoine Gras, de Paulhan, oncle par alliance des mineurs ; Charles Vergnes, de Ceilhes, ami de la famille ; Jean Chavardès, de la Lavagne, oncle maternel ; Antoine Ramond, de Mélagues, grand-oncle ; Pierre-Escalle, de Lunas, cousin remplaçant Jean Crébassa, oncle. Victor Bonami est désigné en qualité de tuteur et Jean Chavardès de subrogé-tuteur. (Papiers personnels. Greffe du tribunal).

11 octobre 1909 - Charles Bonami, facteur à Ceilhes, époux de Marie Galabrun achète à Mme Joséphine Brichet, épouse Claudius Bessière, boucher à Ceilhes, une maison audit lieu. Prix : 1000 F. (Papiers personnels. Minutes M. Viales).

Cet immeuble provenait de Marie Castan, femme de Joseph-Napoléon Cavalier, décédée "ab intestat" le 18 mars 1885. Dans le partage intervenu le 4 mai suivant entre les deux enfants de la défunte (Joseph-Alexandre et Joséphine-Clémentine), Joséphine, femme de Jean-André Brichet, boucher à Ceilhes avait reçu la maison en cause.

Le 18 avril 1904, Ernestine et Aurélie Brichet, filles de Jean-André Brichet et de Joséphine Cavalier, leurs père et mère, avaient cédé à leur soeur, Joséphine Brichet, femme de Claudius Bessière, boucher, leurs droits successifs sur les biens de leurs parents. (Répertoire des minutes M. Viales. L'acte manque. Etude J. Pimpard).

31 janvier 1911 - Cession-partage, par Honorine Verdeil, veuve de Victor Bonami, décédé le 6 août 1906, au profit

de ses enfants : Nathalie, Victor-Charles, Joseph et Louis, sous réserve d'une pension viagère de 100 F et de la jouissance d'une cuisine et d'une chambre dans sa maison. (Papiers personnels. Minutes de M. Viales).

1er février 1911 - Joseph Bonami, agriculteur à Ceilhes, pour lui et pour sa sœur Nathalie, épouse Louis Bouchat, domiciliés à Saint-Julien l'Ars (Vienne); Louis Bonami, employé des Chemins de fer à Bédarieux, renoncent à leurs droits sur les biens de leurs père et mère au profit de leur frère, Victor-Charles, à charge pour lui, d'une part, de payer 500 F à chacun des trois cédants, d'autre part, de payer toutes les charges de la succession de leurs parents et de la donation-partage de leur mère, notamment la pension viagère due à celle-ci. Ces charges sont évaluées à 400 F. (Papiers personnels. Minutes M. Viales).

25 août 1921 - Cession de droits immobiliers et donation-partage des biens de Justin Galabrun, veuf de Marie Calvié, décédée le 1er avril 1919, au profit de ses cinq enfants vivants et de sa petite fille : Jean, époux de Rosalie Bascoul; Marie, épouse de Charles Bonami; Emilie, épouse d'Alfred Bascoul; Joséphine, épouse de Louis Magne; Louise, épouse de Raoul Boyer et Ernestine Galabrun, fille d'Ernest décédé le 8 octobre 1914.

Un quart a été déjà donné, par préciput, à Jean, aîné des garçons, lors du mariage de ce dernier avec Germaine-Rosalie Bascoul par contrat du 21 octobre 1902 (Minutes Viales). Les trois autres fils étant décédés, les trois quarts restant ont été affermés par Justin Galabrun à son fils aîné par acte du 2 mai 1920. Ces trois quarts sont évalués à 19000 F; la fonds de commerce de boucher, divers matériels agricoles sont évalués à 1200 F; les meubles et divers à 600 F. D'un commun accord, les donataires cèdent à Jean Galabrun les biens qui viennent de leur être donnés, contre 17500 F, soit 3500 F pour chacun des cédants (1). (Papiers personnels. Minutes J. Saumade Lunas).

2 avril 1925 - Victor-Charles Bonami, facteur à Ceilhes, achète à Henriette Andrieu, veuve de M. Helstern, demeurant au Vésinet (Seine-et-Oise), 42, rue Thiers, une pièce de terre en nature de pâture au tènement de Merdeaux. Prix : 400 F. (Papiers personnels. Minutes J. Saumade).

23 août 1934 - Victor-Charles Bonami, facteur en retraite, à Ceilhes achète à Rosalie-Euphrasie Cabrol, de Ceilhes, légataire universelle de Mme Vve Marius Viales, une parcelle de terre en nature de champ au tènement de Merdeaux. Prix 40 F. (Papiers personnels. Minutes de G. Grenier Lodève).

7 août-12 octobre 1936 - Déclaration de succession de Maria Galabrun, épouse de Victor-Charles Bonami, décédée à Ceilhes le 29 mars 1936 (Papiers personnels. Minutes J. Saumade).

11 avril 1936 - Victor-Charles Bonami vend à François Bességuier, de Rocozels, deux pièces de terre en nature de vigne et herme au tènement des Vignes. Il en était propriétaire en vertu de la cession des droits successifs du 1er février 1911. Prix 1500 F. (Papiers personnels. Minutes J. Saumade).

(1) - Du mariage Galabrun-Calvié étaient issus neuf enfants, dont l'un mort en bas-âge. Il était resté quatre filles et quatre garçons. Trois de ces derniers étaient morts au cours de la 1ère guerre mondiale 1914-1918 : Ernest le 8 octobre 1914; Hyppolite le 11 mai 1916 et Louis le 4 septembre 1917. Quant à Jean, il avait été fait prisonnier.

9 juillet 1941 - Déclaration de succession de Victor-Charles Bonami, décédé à Ceilhes le 26 décembre 1940.
(Papiers personnels. Minutes Lambremon Lunas).

octobre 1967 - Vente à la Compagnie nationale du Bas-Rhône-Languedoc, par Charles Bonami, de 3a de terrain au Ségala, pour le passage du nouveau chemin du Mas de Meaux et Lascours, nécessité par la mise en eau du barrage-réservoir d'Avène dont la retenue immerge les anciens chemins d'accès à ces deux fermes. (Papiers personnels. Minutes M-P. Roque à Paris et S. Quaille à Nîmes).

FAMILLES NON RATTACHEES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre introduction, cette rubrique rassemble; à titre seulement documentaire,

- d'une part, plusieurs mentions, relevées dans l'ancien état-civil de Belmont-sur-Rance (Aveyron) et que nous regrettons de n'avoir pu intégrer dans notre travail ;
- d'autre part, l'indication de sources très diverses où, ici et là, au cours de nos autres recherches, nous avons glâné, par pur hasard, des Bonami, Bonamy, Bounamic, Buonamici, etc. Elles peuvent, peut-être, présenter une utilité pour d'autres chercheurs intéressés par le patronyme, hors de notre famille.

D'un "Bonus amicus" en l'an 1217 jusqu'à nos jours, elles concernent une foule de personnages, laïques ou religieux, de toutes conditions, aux quatre coins de notre pays et à l'étranger, spécialement en Italie.

I - Ancien état-civil de Belmont-sur-Rance (Aveyron)

- Famille Bonami à Belmont : Louis épouse Catherine Bouissou. Au moins deux enfants, dont Pierre (1676). Alliances avec les Peyronnet, puis les Roques.
- Famille Bonami à Belmont : Charles, tisserand, frère de Jean, épouse Jeanne Louvière. Au moins cinq enfants qui s'échelonnent de 1681 à 1700.
- Famille Bonami au Peyral ; Jean, tisserand, frère de Charles, épouse Marie Gaye. Au moins six enfants qui s'échelonnent de 1689 à 1702. Alliances avec les Devic, les Ramon, puis les Peyronnet et les Fournier.
- Alliances de femmes Bonami :
 - à Saint-Privat, Antoinette épouse François Consi. Au moins un enfant, François (1626).
 - à Belmont, Claire s'allie en 1685 avec un Balp.

II - Autres sourcesManuscrits :

- Bibliothèque nationale : Amoriaux d'Auvergne, du Berry, de Bretagne, de Saintonge, de Paris, etc.
- Archives départementales de l'Aveyron : fichier des noms de famille (consuls de Millau, de Villefranche, du Bourg de Rodez);
- Archives départementales de la Haute-Garonne : série B;
- Archives étrangères : Florence, Malte.

Imprimés :

- d'Hozier : Amorial général T2 (Paris 1741);
- Michaud : Biographie universelle T 5, 6, 58 (Paris 1812-35);
- anonyme : Noms féodaux T 1 (Paris 1826);

- Bouillet : Nobiliaire d'Auvergne T 1 (Clemont-Ferrand 1847);
 Hoefler : Nouvelle biographie universelle T 5 (Paris 1853);
 Barrau : Documents historiques sur le Rouergue T 2 (Rodez 1854);
 Grandmaison : Dictionnaire héraldique (Paris 1861);
 Teulet : Layettes du trésor des chartes T 1 (Paris 1863)
 Devic et Vaissette : Histoire générale du Languedoc T 5 (Edit. Privat Toulouse 1872-89);
 Dezoby et Bachelet : Dictionnaire général de biographie (Paris 1876);
 Potier de Courcy : Histoire de la Maison royale T 9 (Paris 1879);
 La grande encyclopédie T 7 (Paris 1886-1902);
 Robinet : Dictionnaire ... biographique de la Révolution (Paris 1898)
 Chaix d'Est Ange : Dictionnaire des familles françaises T 5 (Evreux 1906);
 Artières : Documents sur la ville de Millau (Millau 1930);
 Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique T 9 (Paris 1937);
 Jouglas de Moréas : Grand armorial T 2 (Paris 1938)
 Artières : Millau à travers les siècles (Millau 1943);
 Couderc et Rigal : Cartulaire de Nonenque (Rodez 1951);
 Prévost et Roman : Dictionnaire de biographie française (Paris 1954);
 Frondeville : les conseillers au Parlement de Normandie (Paris 1954)
 Meurgey de Tupigny : Armorial de la généralité de Paris T 1 (Mâcon 1965);
 Haag : la France protestante T 2 (Genève 1966).

Périodiques :

- Gazette de France 1749, 1775, 1776;
 Bulletin de la Société archéologique de Béziers T 2 (Béziers 1837), étude sur les Clarisses de Béziers;
 Bottins : administratif, mondain, etc.;
 Who's Who in France;
 Annuaire téléphonique : Paris, Rodez, etc.

III - Divers.

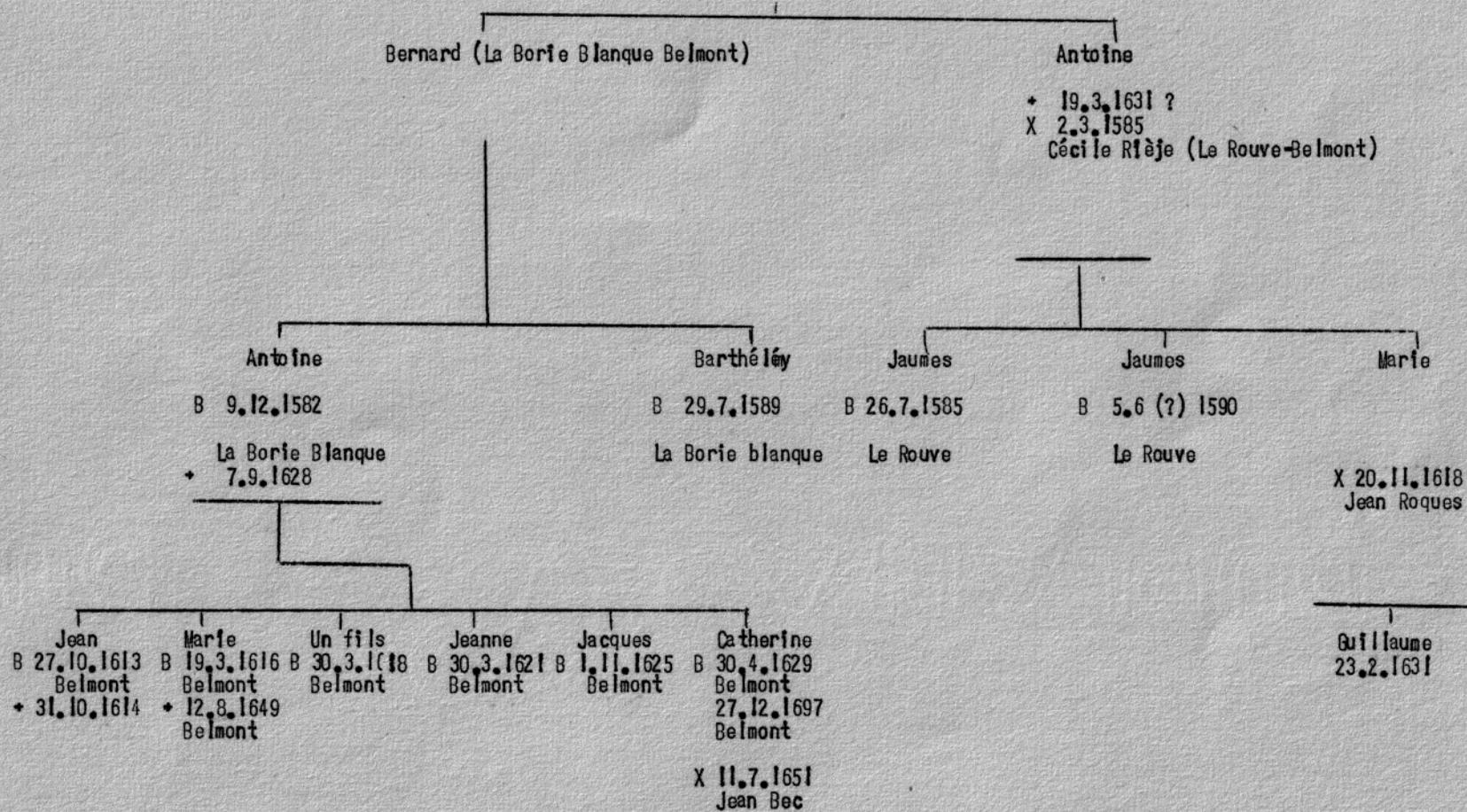
A partir du 10^e siècle, des Buonamici en Italie (Pavie, Ravenne, Sienna, Pise et surtout Florence).

Divers auteurs de ce nom aux catalogues et fichiers de la Bibliothèque nationale.

ANNEXES :

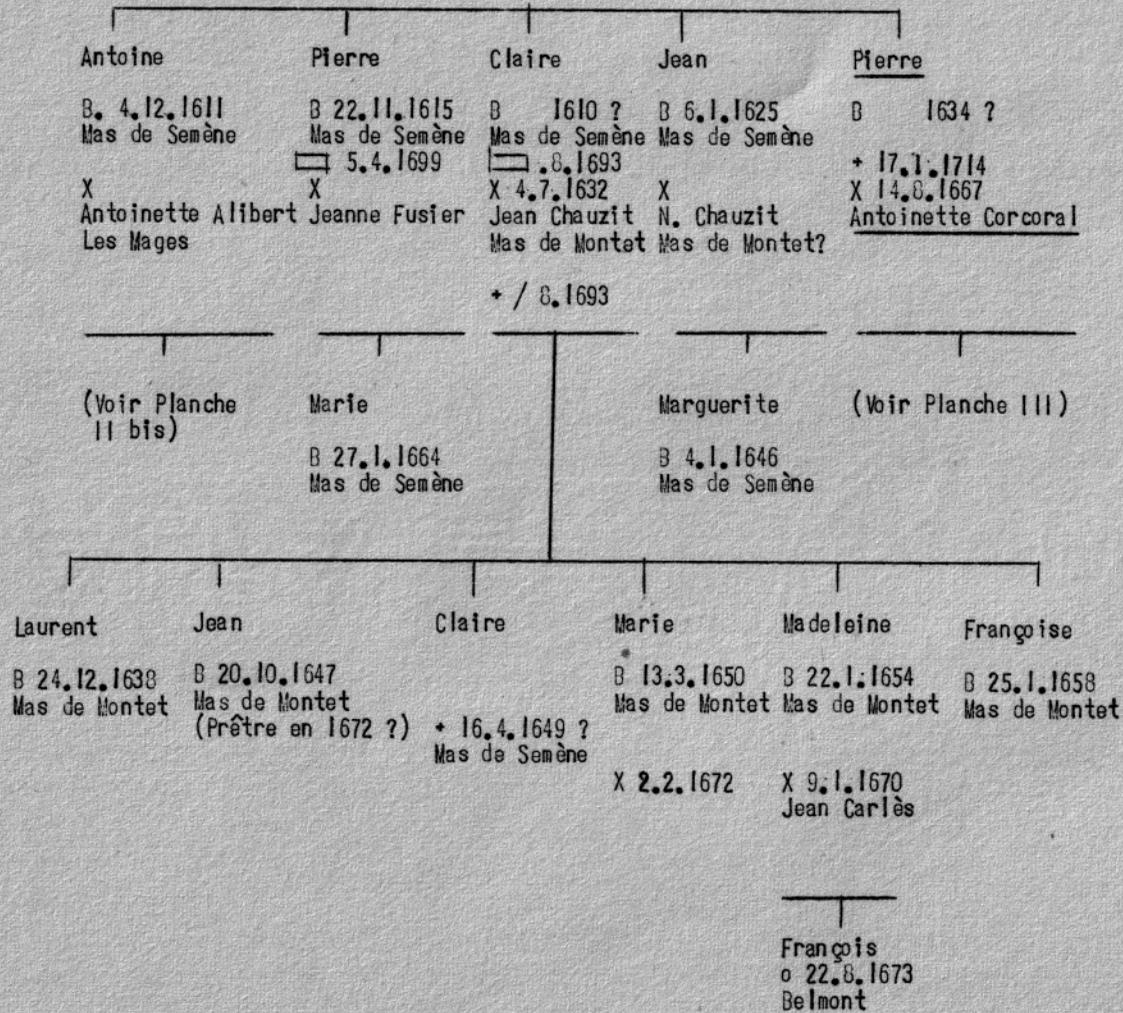
Tableaux généalogiques,

Plan de la "seigneurie de las Teulles" en 1758.



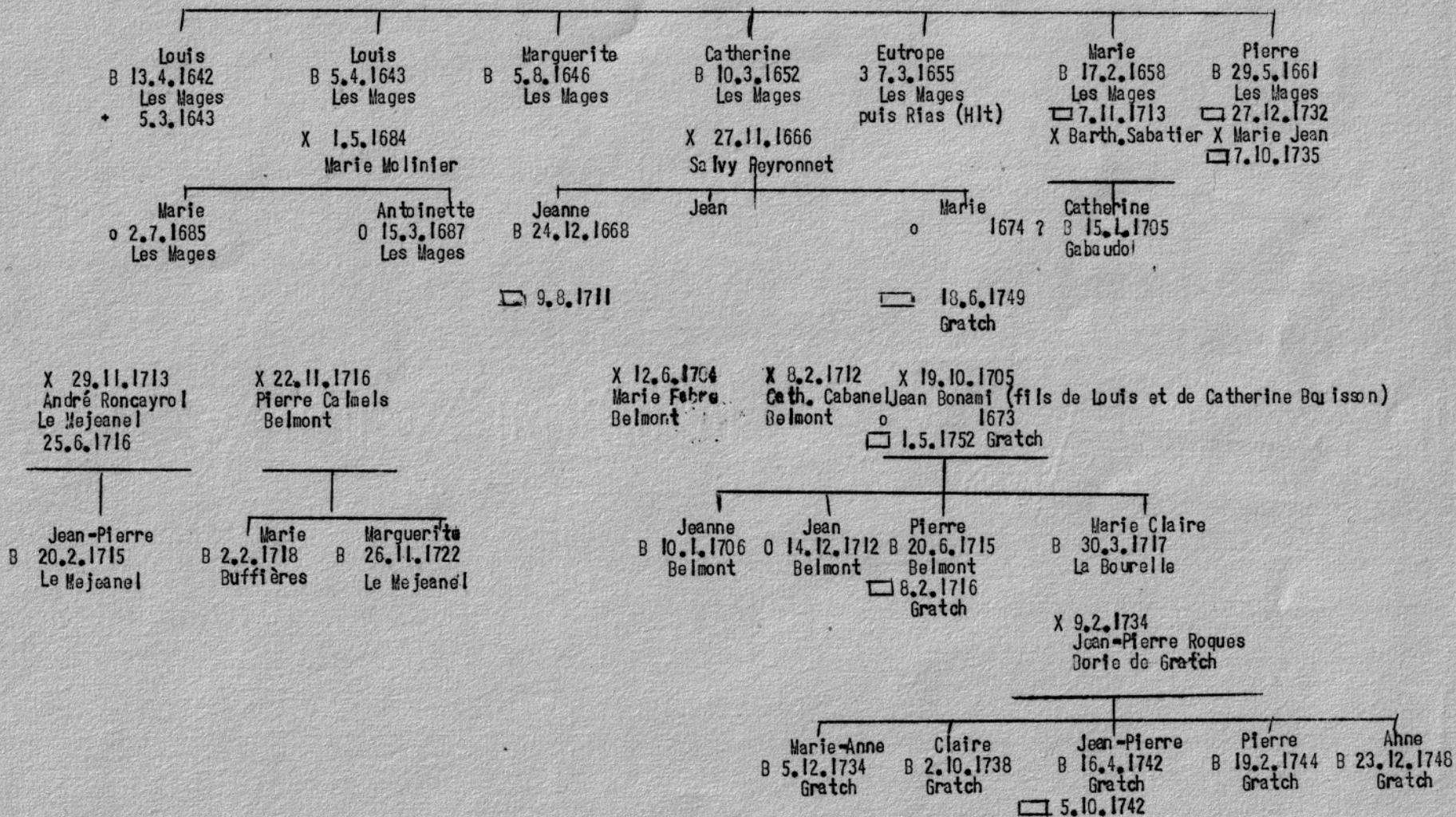
Bernard (Mas de Semène-Belmont)

Jean (Mas de Semène-Belmont)



Antoine (Mas de Semène=Belmont)
 X Antoinette Alibert (Les Mages Belmont)

PLANCHE II bis



Pierre (Mas de Semène Belmont)
 X 14.8.1667
 Antoinette Corcoral

PLANCHE III

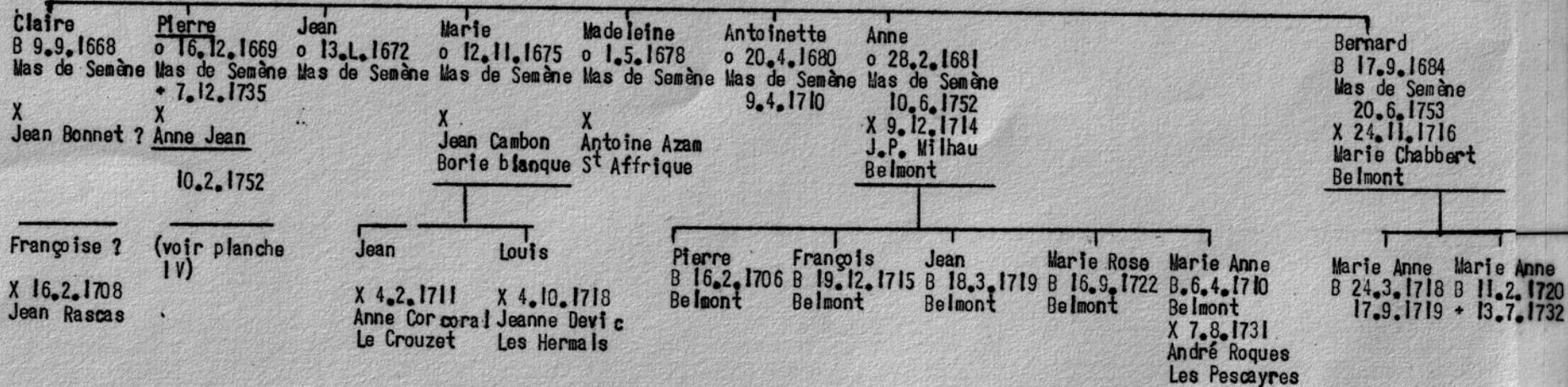
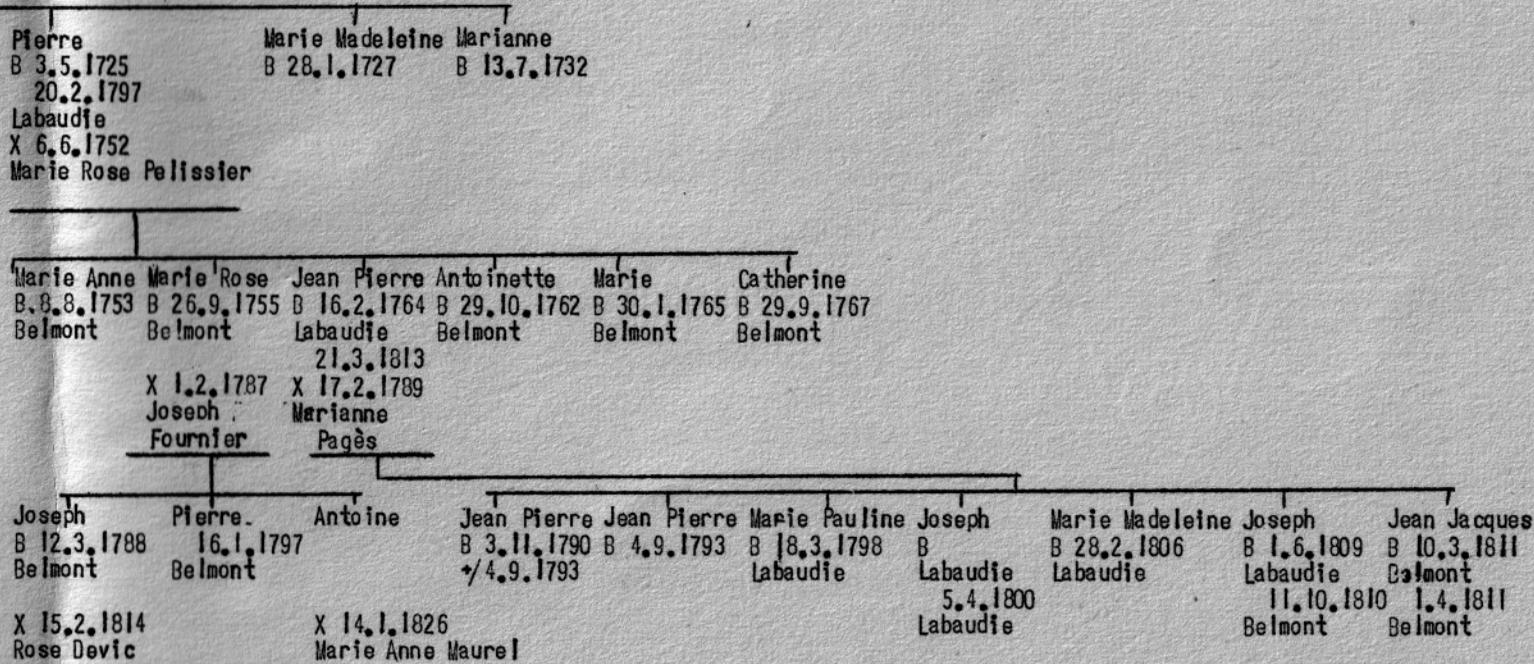


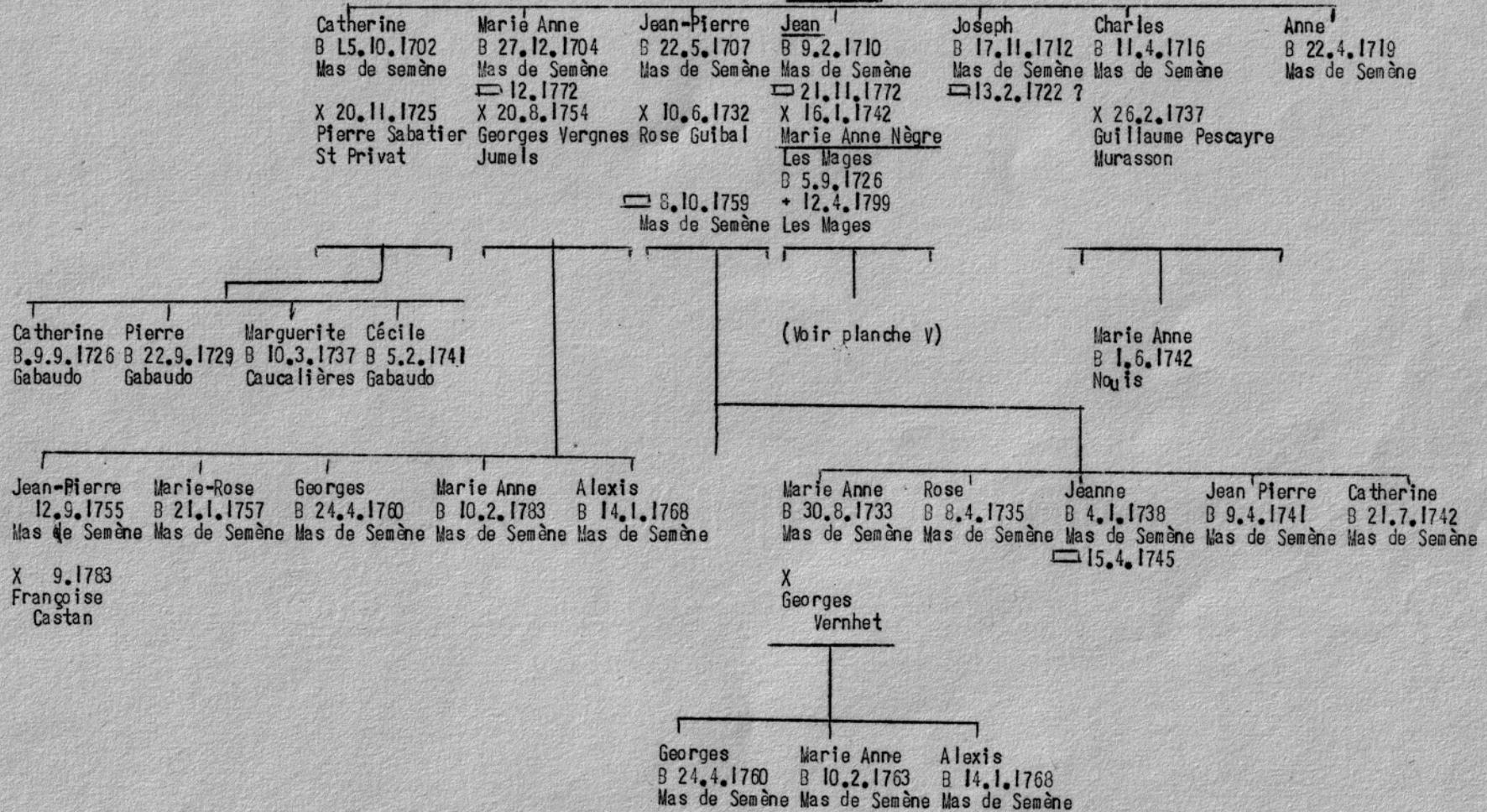
PLANCHE III (suite)



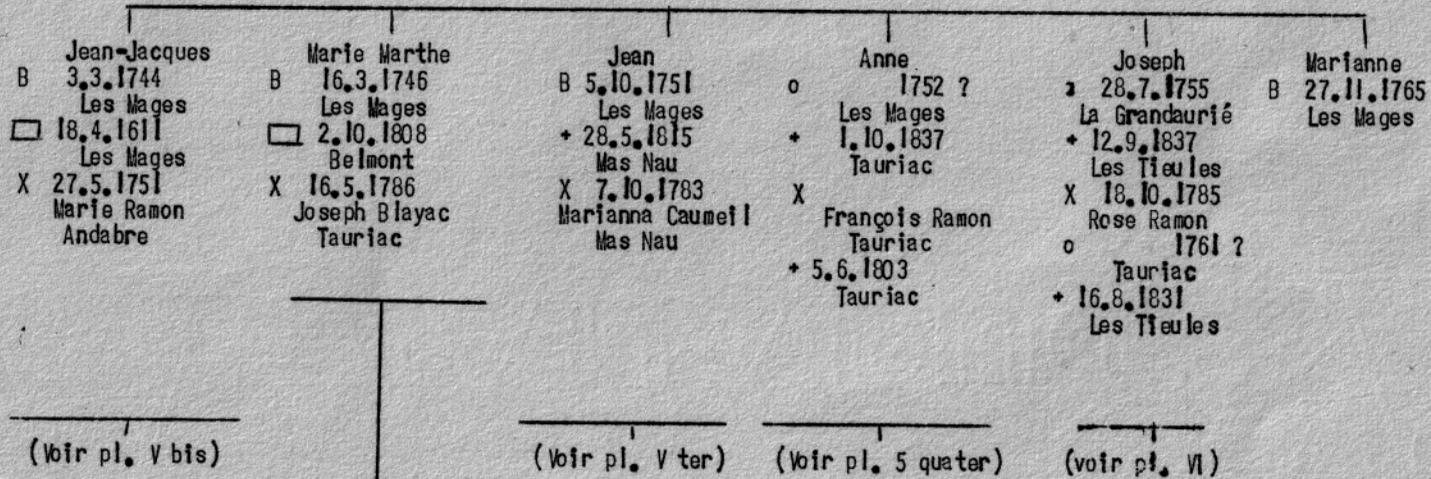
Pierre (Mas de Semène) Belmont

X

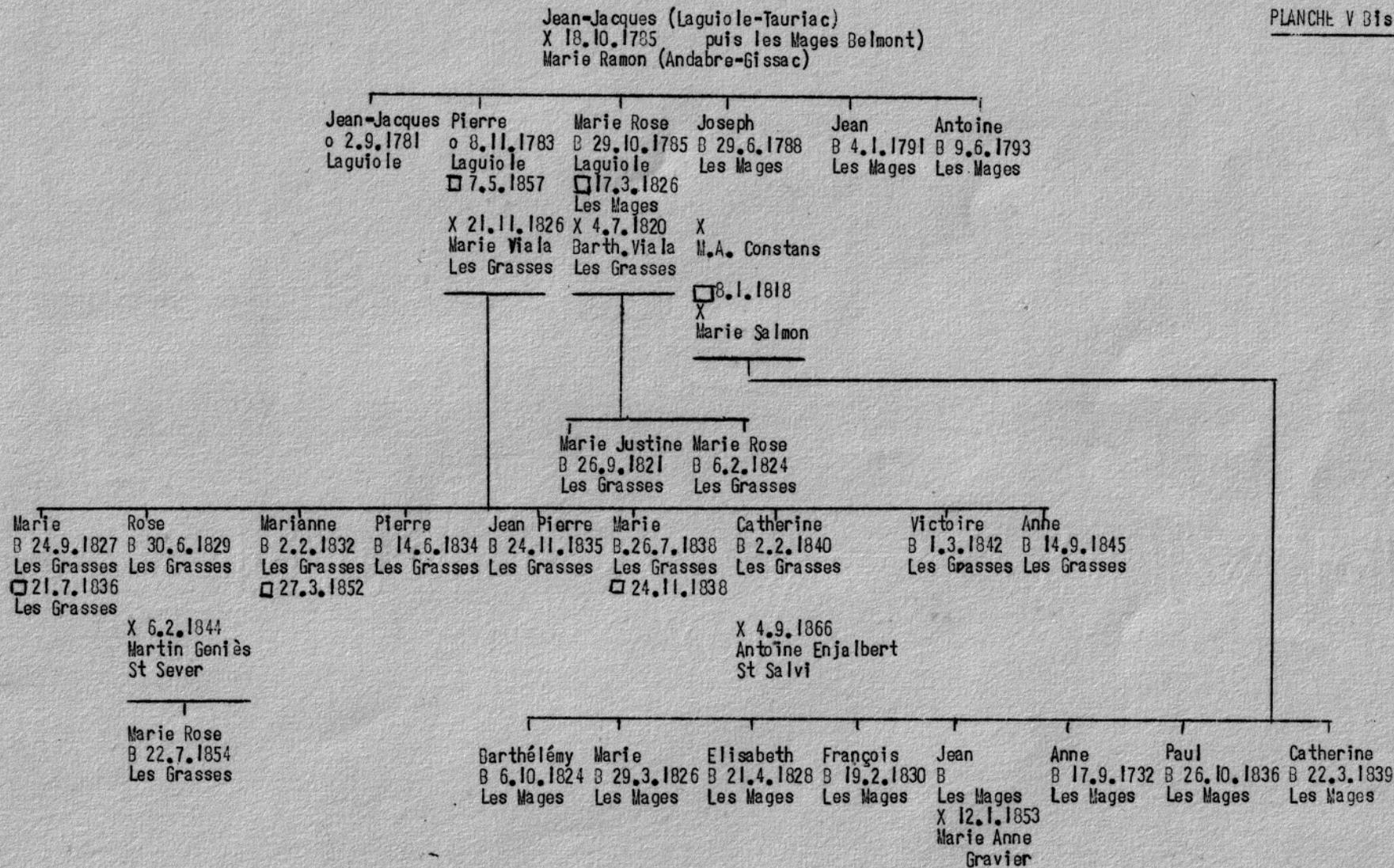
Anne Jean



Jean (Mas de Semène - Belmont)
 X 16.1.1742
 Marie Anne Nègre (des Mages Belmont)



(Le 15.1.1785
 étant à La Gairole
 (Tauriac) Elle avait
 eu une fille Marianne
 de père inconnu)

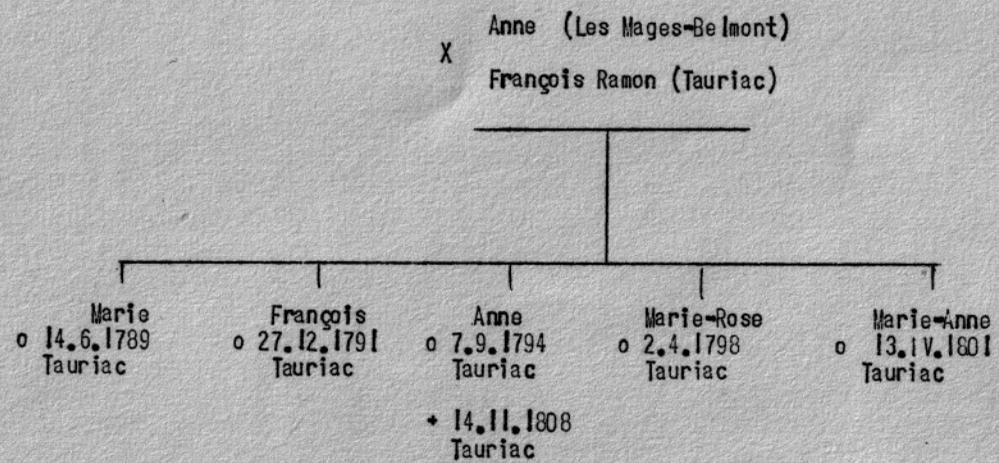


Jean BONAMI
 (La Guiole-Tauriac, puis
 Le Mas Nau de Tauriac)
 X 7.10.1783
 Marianne Caumeil
 (Le Mas Nau)

<p>Jean-Jacques o 27.1.1783 Le Mas Nau + 14.4.1839 Le Mas Nau</p>	<p>Anne o 16.1.1787 Le Mas Nau + 28.12.1872 Cénomes</p>	<p>Marie o 15.6.1789 Le Mas Nau + 11.5.1866 Cénomes</p>	<p>Marianne o 10.12.1791 Le Mas Nau + 31.7.1840 Cénomes</p>	<p>Marguerite o 1792 Le Mas Nau + 1.6.1870 Cénomes</p>
<p>X 26.2.1816 Marie Bernat + 27.8.1858 Le Mas Nau</p>	<p>X Jacques Salles</p>			

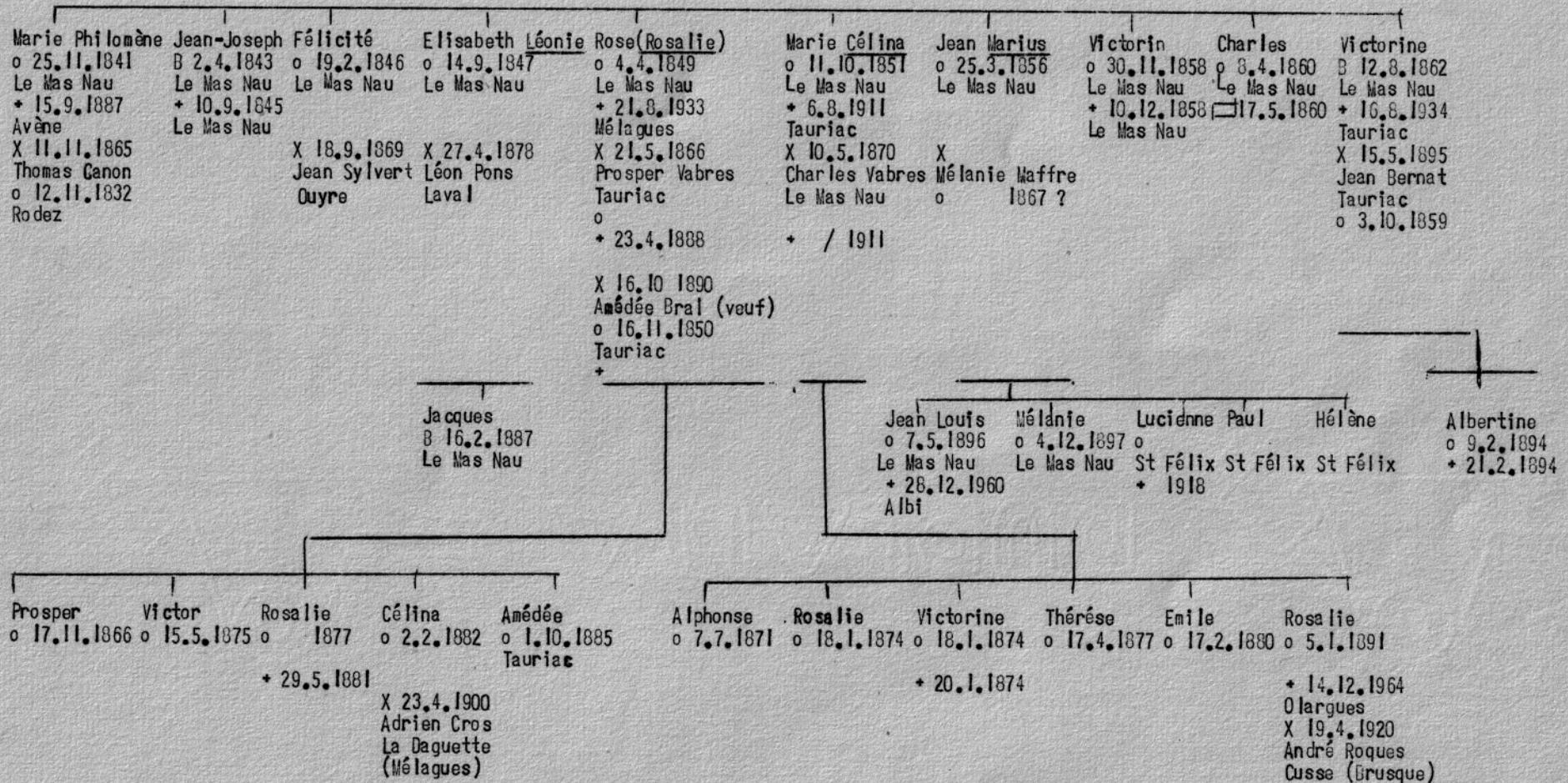
Jean
 o 17.5.1817
 Le Mas Nau
 + 10.7.1893
 Le Mas Nau
 X 19.1.1840
 Françoise Viala
 o 22.4.1818
 La Clastre-Tauriac
 + 12.6.1899

(voir pl. V quinquès)



Jean BONAMI (Le Mas Nau de Tauriac)
X 19.1.1840

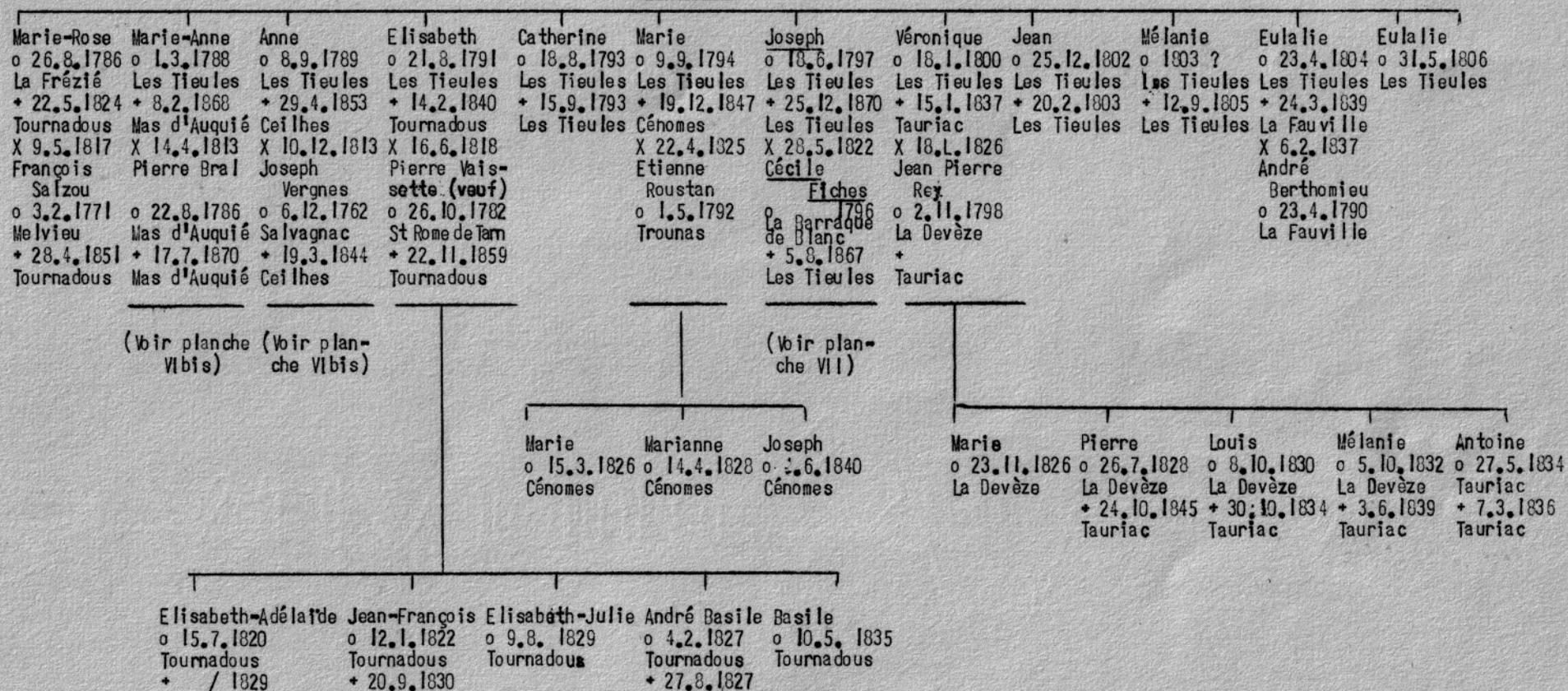
Françoise Viala (La Clastre Tauriac)

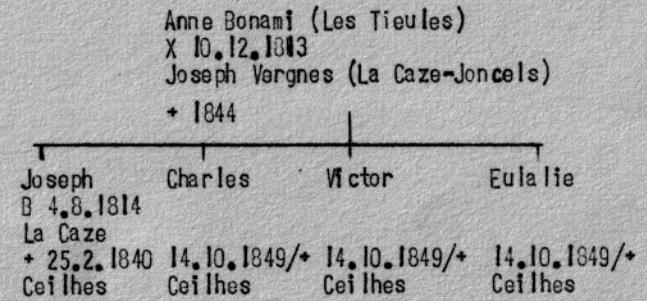
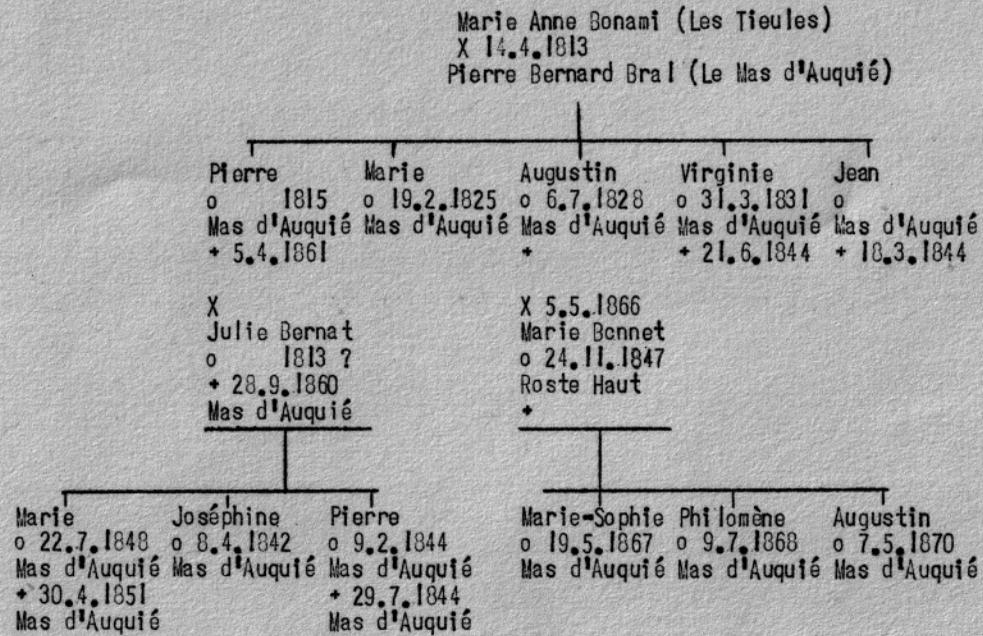


Joseph Bonami (La Guiole-Tauriac)

X 18.10.1785

Rose Ramon (Tauriac)





Joseph Bonami (Les Tieules)

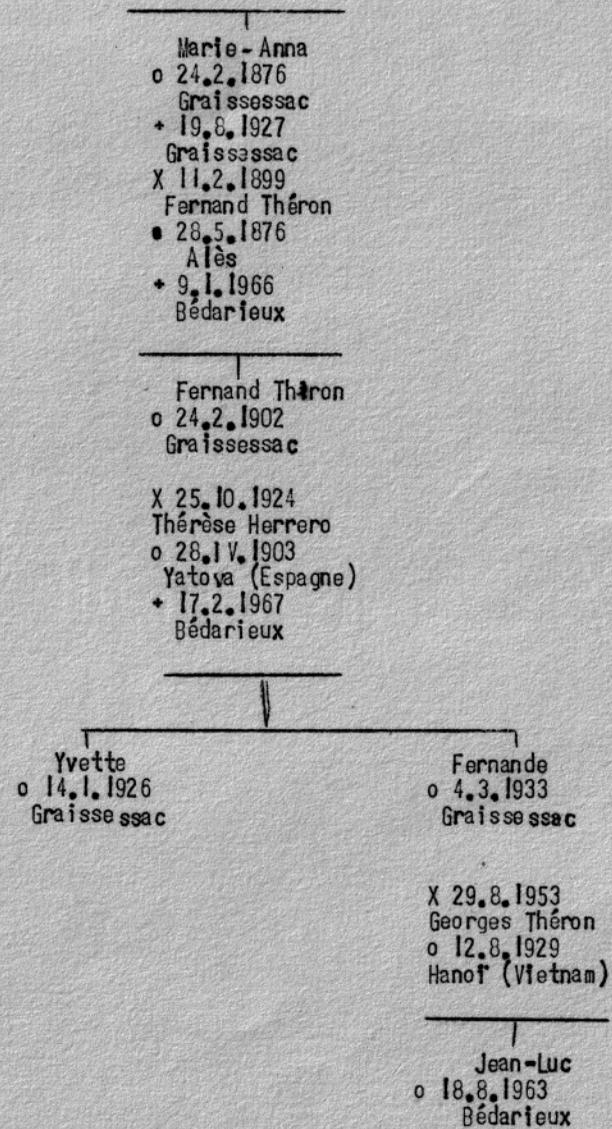
X 20.5.1822

Cécile Fiches (La Barraque de Blanc Brusque)

Joseph-Pierre o 6.7.1823 Les Tieules + 1.2.1857 Ceilhes	Etienne-Jean o 28.11.1825 Les Tieules + 11.4.1886 Bournac	Eulalie-Cécile o 29.1.1828 Les Tieules + 14.5.1851 Les Tieules	Pierre-Victor o 21.2.1830 Les Tieules + 6.8.1906 Ceilhes X 24.11.1864 <u>Rosalie-Honorine</u> <u>Verdeil</u> o 18.2.1847 Ceilhes + 5.12.1911 Ceilhes	Natalie o 11.11.1832 Les Tieules + X 28.11.1865 Joseph Vidal o 6.4.1836 Rocozels	Marie Anne (Anna) o 11.12.1834 Les Tieules + 25.7.1907 Graissessac X 15.10.1872 Antoine Thomas o 8.2.1833 + 6.11.1899 Graissessac	Appolonie-Marie (Pauline) o 18.4.1837 Les Tieules + X 14.1.1860 Jean Colombier o 31.12.1835 Caunas + 8.4.1925 Caunas	Charles o 15.7.1839 Les Tieules + 20.2.1911 Clairac X 23.2.1867 Rose Gély o 30.8.1827 Clairac + 13.10.1906 Clairac
			(Voir planche VIII)		(Voir planche VI bis)	(Voir planche VII ter)	(Voir planches VII quater et quinquès)

X Anna BONAMI (Les Tieules-Ceilhes)
 15.10.1872
 Antoine Thomas (Graissessac)

PLANCHE VI, bis



Appolonie (Pauline) Bonami (Les Tieules-Ceilhes)
 X 14.1.1860
 Antoine Colombier (Caunas-Lunas)

Emma
 o 1.11.1860
 Caunas
 + 21.9.1940
 X 16.7.1880
 Emilien Salles
 Le Bousquet d'Orb
 o 21.3.1849
 + 22.12.1928

Fulcrand -Ernest
 o 25.5.1867
 Caunas
 + 4.12.1950
 X 1894
 Laure Delmas
 o 26.4.1876
 + 10.2.1955

Georges
 o 25.11.1881
 Le Bousquet d'Orb
 + 2.7.1949
 X 9.2.1907 (*)
 Léontine Jeanjean
 o 4.7.1881
 + 13.3.1916

Albert
 o 14.2.1895
 + 12.4.1935 (Caunas)
 X 18.5.1920
 Pauline Roques
 o 8.3.1901

Emile
 o 2.3.1909
 Le Bousquet d'Orb
 + 7.2.1944

Antonin
 o 29.9.1913
 Le Bousquet d'Orb
 X 30.6.1938
 Yvette Simone Combescure
 o 17.2.1915

Léonce (Caunas)
 o 5.5.1922
 X 19.12.1942
 Paulette Ricard
 o 12.1.1923

Georges (Béziers)
 o 25.3.1924
 X 25.10.1950
 Colette Bourniquel
 o 25.10.1950

Jacques
 o 20.10.1943

Josiane
 o 3.12.1947
 X 8.1969
 Simon

Chantal
 o 18.4.1957

Richard
 o 6.11.1952

Rémy
 o 13.6.1955

Anne-Marie
 o 22.3.1939 Paris
 X 30.6.1964
 Michel Dordain
 o 2.10.1941

Frédéric
 o 11.4.1965
 Paris

(*)
 deux mariages ultérieurs
 sans autre descendance
 Marguerite Pradel (1920)
 Lucie Fanjaud (1928 ?)

Charles (Villemagne)
 X 23.2.1867
 Rose Gély (Clairac Boussagues)

Marie-Rose Cécile
 o 25.3.1868
 Villemagne
 + 8.9.1935
 Clairac
 X 28.5.1889
 Villemagne

Jean-Victor Adrien Vernazobres
 o 19.7.1859 Le mas Colombier-Lunas
 + 2.12.1933 Clairac

Marius-Charles
 o 15.4.1890 Clairac
 + 19.9.1944

X 29.6.1921 Clairac
 Pauline Crébassa
 o 30.8.1890 Graissessac
 + 28.4.1965

Joseph-Marie
 o 8.8.1922
 + 30.9.1944 Baden (Allemagne)

Gabriel-Arthur
 o 18.10.1893 Clairac

X 14.7.1922 Mende
 Madeleine Malaval
 o 26.9.1898 Mende
 + 8.8.1960 Béziers

(Voir planche VII
 quinquies)

Victoria-Cécile
 o 18.11.1900 Clairac
 + 10.3.1965

X Clairac
 Henri Pastre
 o 2.1.1904 Taussac la Billère

Marie-Bernadette
 o 13.1.1934

X 13.1.1961 Clairac
 Roger Castanié
 o 24.1.1929

Odile
 o 10.12.1961
 Clairac
 + 29.1.1964

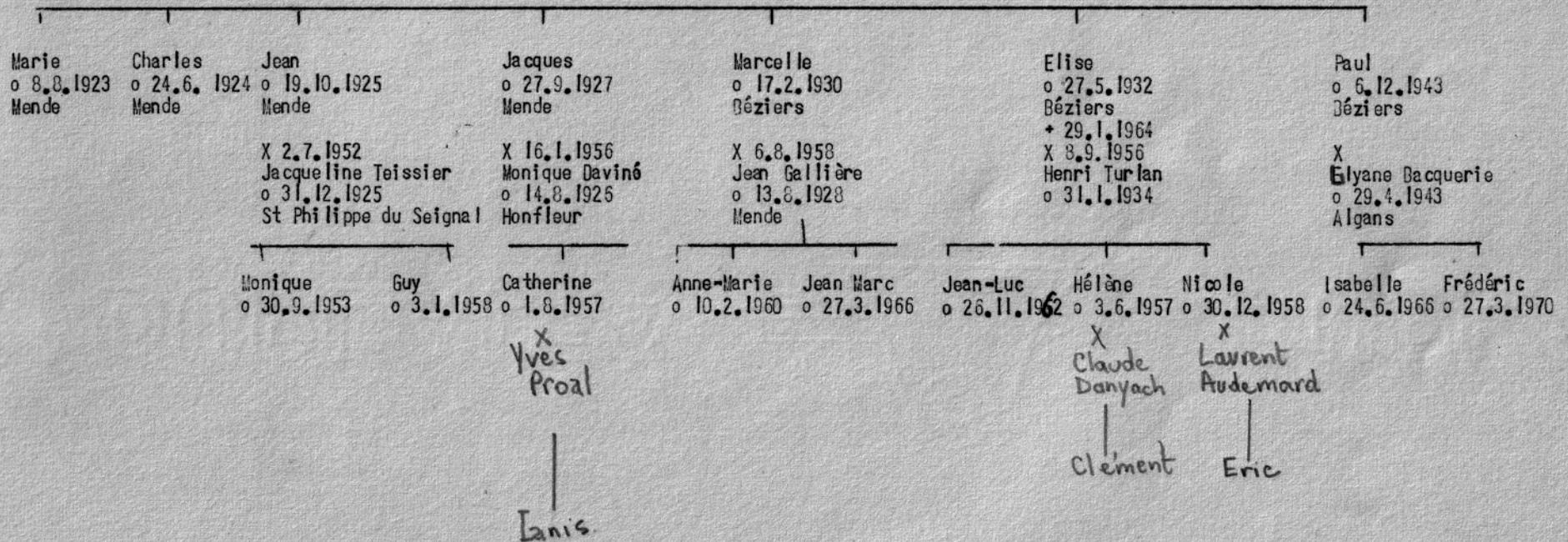
Philippe
 o 18.3.1963
 Clairac

Jean-François
 o 10.9.1964
 Clairac

Elisabeth
 o 10.1966
 Clairac

Michel
 o 8.7.1967
 Clairac

Gabriel Vernazobres
 X 14.7.1922
 Madeleine Malaval (Mende)



Victor (Ceilhes)
 X 24.11.1864
Honorine Verdeil (Ceilhes)

PLANCHE VIII

